

L'OBSERVATEUR

de l'

OCÉANIE



**Coup de
projecteur
sur
l'Afrique**

Publication bimestrielle en anglais et en français éditée par l'ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES.

BUREAUX DE LA RÉDACTION:
Service de l'information de l'OCDE,
Château de la Muette, 2 rue André-Pascal,
F 75775 PARIS CEDEX 16.

Sommaire

20 ^e ANNIVERSAIRE DE L'OCDE	3
VINGT ANS ... <i>par John Fay, directeur de la politique des publications, OCDE</i>	4
LES PAYS RICHES PEUVENT-ILS S'ADAPTER? <i>par Assar Lindbeck, professeur à l'Institut d'études économiques internationales de Stockholm</i>	6
PERSPECTIVES DE REPRISE: <i>les points essentiels des perspectives économiques de l'OCDE – décembre 1980</i>	10
PÉTROLE: LES MINISTRES DE L'AIE DONNENT UN TOUR DE VIS	18
RECOMMANDATIONS SUR LE CHARBON	20
CHOIX DES SITES DES CENTRALES NUCLÉAIRES	21
COUP DE PROJECTEUR SUR L'AFRIQUE	22
NOUVELLES PUBLICATIONS DE L'OCDE	29

Les articles sans copyright peuvent être reproduits à condition d'être accompagnés de la mention « Reproduit de l'OBSERVATEUR DE L'OCDE » en précisant la date du numéro. Deux exemplaires justificatifs devront être envoyés au rédacteur en chef. Les articles signés ne pourront être reproduits qu'avec la signature de leur auteur.

L'Organisation n'est pas tenue de rendre les manuscrits qu'elle n'a pas sollicités.

Les articles signés expriment l'opinion de leurs auteurs et non pas nécessairement celle de l'OCDE.

Abonnement (un an):
F36,00; £4,00; \$EU9,00.
Le numéro:
F7,00; £0,80; \$EU1,75.

RÉDACTEUR EN CHEF: Jane Bussière
RÉDACTEUR EN CHEF ADJOINT:
Ulla Ranhall-Jeanneney
DIRECTION ARTISTIQUE ET TECHNIQUE:
Marc Delemme
ASSISTANT:
Gérald Tingaud
RECHERCHE PHOTOGRAPHIQUE:
Silvia Lépot
Rina Maiden

Toute correspondance doit être adressée au rédacteur en chef.

PHOTOS: Couverture: Arild Volla – Unicef; page 3: Alain Dejean – Sygma; page 7: James Andanson – Sygma; page 8: Bundesbildstelle, Bonn; page 9: Central Office of Information, Londres; pages 14-15: J.P. Laffont – Sygma; page 17: Alain Noguès – Sygma; page 19: Shell; page 22: H. Dalrymple – Unicef; page 23 (haut): CEA, France; (bas): F. Mattioli – FAO; page 25 (de haut en bas et de gauche à droite): Bureau pour l'Éthiopie – Unicef; R. Seitz – OMS; Nations Unies; Horst Cerni – Unicef; page 26: Almasy-Vauthey – Unesco; page 27: B. Campbell – Unicef; page 28: BIT.

20^e anniversaire de l'OCDE

Le président de la République française, Valéry Giscard d'Estaing, s'est rendu à l'OCDE le 15 décembre dernier à l'occasion de la célébration du XX^e anniversaire de la signature de la convention de l'Organisation.

Au cours d'une séance spéciale, des allocutions ont été prononcées par le président de la République française, par Kjeld Olesen, ministre des Affaires étrangères du Danemark, pays qui présidait en 1980 le Conseil au niveau ministériel, et par le Secrétaire général de l'OCDE, Emile van Lennep.

« On sait que la coïncidence des situations conjoncturelles caractérise les crises mondiales ; celle-ci est la plus sérieuse, la plus durable, la plus éprouvante, que le monde ait connue depuis les années trente.

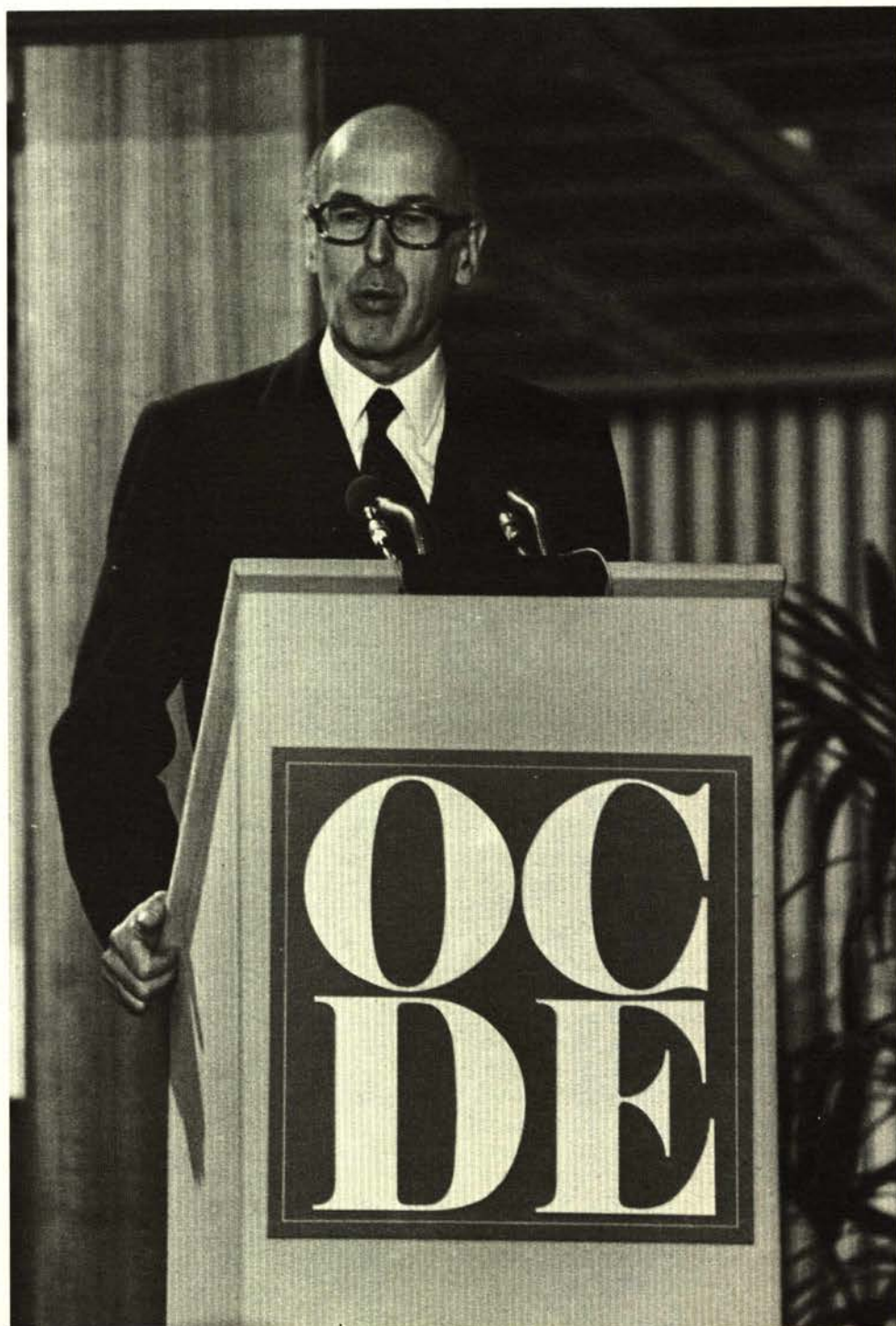
Aucune de nos nations ne peut espérer redresser entièrement son sort par une action isolée, car les causes sont communes. Mais chacune peut contribuer par sa propre action à la solution de notre problème commun.

Le retour à l'isolationnisme serait une faute. Cela est clair dans cette enceinte et dans cette Organisation vouée avec succès au développement des échanges. Mais l'isolationnisme, en temps de crise, sait habilement se déguiser. Tenter d'exporter son chômage, s'efforcer de le reporter sur ses partenaires, est une forme libre-échangiste de l'isolationnisme. »

*
**

« Les pays représentés à l'OCDE consentent actuellement les trois quarts de l'effort d'aide publique au développement dans le monde, soit 22 milliards de dollars en 1979. Cette répartition ne reflète pas celle des capacités contributives dans le monde. Tous les États doivent prendre, dans cette action, la part de responsabilité et de charge qui leur revient, y compris les pays de l'Est et les pays dont les ressources naturelles ont été récemment valorisées. »

Valéry Giscard d'Estaing
président de la République française



Vingt ans...

par John Fay,
directeur de la politique
des publications, OCDE

Une organisation qui célèbre son vingtième anniversaire doit plutôt se préoccuper de l'avenir que d'évoquer — avec satisfaction ou regret — le passé. Pourtant, il n'est peut-être pas sans intérêt de se demander jusqu'à quel point les problèmes actuels diffèrent de ceux qui se posaient il y a vingt ans — et de savoir pourquoi.

Il y a vingt ans, on s'inquiétait évidemment des dangers d'une scission économique entre le Marché commun qui venait de naître, les autres pays d'Europe et l'Amérique du Nord. On se préoccupait vaguement aussi de l'énergie — mais sans imaginer que dans ce domaine la crise se profilait sur un horizon distant seulement d'une dizaine d'années. Les ressources énergétiques classiques, pouvait-on lire dans un rapport de l'OCDE, étaient suffisantes pour couvrir les besoins mondiaux du moment. Si le recours à l'énergie nucléaire allait bien devenir une nécessité, c'était seulement d'ici à « peut-être quelques décennies ».

Dans l'ensemble, la grande préoccupation de l'OCDE portait sur la croissance — principal objectif, dont la réalisation restait incertaine et qui, indépendamment de toutes les autres raisons, s'imposait si l'on voulait que le transfert de la main-d'œuvre agricole en excédent vers d'autres secteurs puisse avoir lieu. Pouvait-on envisager que la croissance se poursuivrait en Europe à un rythme du même ordre que les 4 ½ % des années cinquante ? Les Etats-Unis, seraient-ils en mesure de sortir de la léthargie économique dans laquelle ils semblaient être tombés ?

L'OCDE avait retenu, pour les années soixante, un objectif de croissance de 50 % sur lequel planait toutefois de grandes incertitudes. D'un point de vue physique, de larges possibilités semblaient exister : la main-d'œuvre disponible était abondante et il ne semblait pas impossible de couvrir les besoins en investissement. Par contre, on se demandait si la régulation de la demande se révélerait adéquate et l'on pouvait apparemment craindre l'adoption de positions par trop restrictives à l'égard du financement par le déficit des finances publiques. De toute évidence, un changement profond s'imposait aux Etats-Unis.

D'autre part, et cette mise en garde est plus proche des conceptions actuelles, on faisait valoir qu'une régulation de la demande favorisant l'expansion, si elle était bien nécessaire, n'était toutefois pas suffisante pour assurer la croissance : il était essentiel, surtout en Europe, d'empêcher que des hausses de prix persistantes n'appellent des mesures prolongées de restriction de la demande. Cependant, les termes mêmes dans lesquels le problème était posé montrent de façon particulièrement éloquente la différence entre les préoccupations d'hier et celles d'aujourd'hui. Il ne s'agissait pas à l'époque de savoir comment on pourrait triompher de l'inflation de manière que l'objectif de la croissance puisse retrouver sa place sur le piédestal d'où il était tombé, mais bien plutôt de mettre au point des politiques grâce auxquelles les gouvernements n'auraient pas à ôter de la croissance son caractère prioritaire. Quel était donc, à cet effet, le dosage optimal de mesures de régulation *sélectives* de la demande, de politiques actives de main-d'œuvre visant à atténuer le problème qui se posait du côté de l'offre, et de politiques des revenus ? En dehors des dispositifs visant à encourager l'accumulation réelle de capital, dans quelle mesure les pouvoirs publics devaient-ils assumer des responsabilités nouvelles

dans le domaine de l'enseignement et de la recherche, sur la base que c'étaient là des facteurs particulièrement importants pour le processus de croissance ?

Sans doute, la menace de contraintes de balance des paiements — héritage des années cinquante et signe avant-coureur des années soixante-dix — était-elle sérieuse. Leurs effets peuvent être asymétriques selon qu'il s'agit de pays forts ou pays faibles ayant une tendance au ralentissement de l'activité. Il pouvait être difficile dans des pays comme le Royaume-Uni et les Etats-Unis, où les progrès de la productivité étaient relativement lents, d'empêcher les revenus nominaux d'augmenter aussi rapidement que dans les pays comme la France, l'Allemagne et l'Italie, où la productivité s'améliorait assez rapidement. D'autre part, le développement inégal des marchés nationaux de capitaux pouvait aussi, dans le système de taux de change fixes en vigueur à l'époque, être un facteur de déséquilibre.

Pour l'essentiel, cependant, les préoccupations d'il y a vingt ans ne portaient que sur les pays considérés isolément. Il fallait, par exemple, que le Royaume-Uni sorte des difficultés auxquelles il avait dû successivement faire face, et dont la manifestation visible était des problèmes de balance des paiements, difficultés qui provoquaient dans l'action des pouvoirs publics une alternance de coups de frein et de coups d'accélérateur accompagnée de ralentissements répétés de la croissance. En Allemagne, c'est un problème d'excès d'épargne qui semblait se poser, peut-être parce que le taux de change avait, dans l'immédiat après-guerre, été fixé trop bas. (Dans le système de Bretton Woods, l'effet pour un pays donné d'avoir un taux de change peu élevé constituait une forme de protection dynamique assurant aux producteurs nationaux un avantage concurrentiel initial que, étant donné qu'il n'était pas garanti, ils veillaient à ne pas perdre.) De même, pendant plusieurs années, on a pu se demander sérieusement si la France serait en mesure de consolider la stabilisation qu'elle avait su réaliser à la fin des années cinquante, en s'échappant au cycle inflation, protection, différents types de dévaluation, et remettre sur pied une économie de marché d'un pays industrialisé.

Par dessus tout, on s'interrogeait sur la situation des Etats-Unis, responsables à l'époque d'environ 55 % de la production de la zone OCDE, contre 35 % seulement aujourd'hui. La croissance aussi bien que la hausse des prix se situaient depuis des années aux environs de 1 % par an. La question brûlante semblait simplement être de savoir s'il était ou non possible de relever la croissance de l'économie américaine sans avoir pour autant à craindre vraiment que le bon équilibre intérieur ou extérieur du pays ait à en souffrir. De fait, comme l'affaiblissement du dollar semblait surtout dû à des sorties de capitaux, certains estimaient qu'une accélération de la croissance aurait pour effet de renforcer la monnaie. En réalité, l'évolution de la situation en Amérique s'est finalement révélée à la fois meilleure et pire qu'on ne l'avait craint. Une régulation exemplaire de la demande a assuré une croissance économique allant de pair avec la stabilité des prix pendant quelques années, mais elle devait ensuite céder la place à des mesures qui avaient pour effet d'accompagner l'inflation. Lorsque cette dernière s'est affirmée à la fin des années soixante et que le dollar a été de plus en plus attaqué, le monde industrialisé a perdu le verrou qui avait empêché le niveau des prix de monter et en a tiré les conséquences.

Aujourd'hui, les grands problèmes économiques auxquels les gouvernements des pays de l'OCDE doivent faire face ne sont plus propres à un pays ou à un autre, mais ils présentent un caractère fondamental et collectif. Aux préoccupations générales qui pouvaient se manifester dans les années soixante sont venus se joindre un grand nombre de soucis nouveaux. Les travaux de l'OCDE ont quelque peu changé : il s'agit moins de ce que chacun des divers gouvernements fait aujourd'hui et davantage de ce que, tous ensemble, ils pourraient faire ou ne pas faire sur un certain nombre d'années, ainsi que de la nature probable des résultats qu'on peut en attendre. Dans l'ensemble, il y a consensus quant aux priorités immédiates et l'on accepte dans une assez large mesure la voie suivie par chaque gouvernement. Cependant, à la différence de ce qui se passait dans les années soixante, il existe une incertitude fondamentale quant au comportement des agents économiques au moment des prises de décision et quant aux mobiles qui les inspirent.

De toute évidence, les pays de l'OCDE doivent actuellement comp-

ter avec de profondes transformations : des goûts des consommateurs et de l'attitude de chacun à l'égard du travail ; du comportement des entreprises en face des risques du fait de l'inflation ; des prix relatifs à cause de l'énergie ; de la division internationale du travail en partie à cause de l'apparition des nouveaux pays industriels (NPI) ; de l'évolution de la productivité, en partie due aux mutations structurelles dans les domaines de la production et de la main-d'œuvre. Il est possible que ces transformations revêtent une ampleur telle que la nature même du jeu et les règles auxquelles on doit obéir pour le jouer sont maintenant totalement différentes de ce qu'elles étaient au début des années soixante. Il se peut aussi que le monde n'ait en fait jamais fonctionné comme on le croyait si communément alors. Les optimistes seraient peut-être encore prêts à suivre le Groupe McCracken qui, dans son rapport à l'OCDE en 1977, laissait supposer que les désagréments récemment enregistrés par le club des riches résulteraient d'une conjugaison fortuite d'accidents et d'erreurs, et n'annonçaient pas nécessairement le début d'une nouvelle et plus difficile ère économique. Ce qui précède illustre bien le genre d'incertitudes au sujet desquelles les gouvernements entendent au début des années quatre-vingts se consulter dans le cadre de l'OCDE en vue de définir une doctrine pratique sur laquelle fonder l'action.

Si l'on va au fond des choses, la scène économique se ressent aujourd'hui de l'arrivée à terme d'un mouvement déjà amorcé à la naissance de l'OCDE, à savoir l'évolution vers une interdépendance presque totale des économies nationales, les riches comme les pauvres. Cette interdépendance s'est développée à la fin des années cinquante, à mesure que, dans le sillage de la libéralisation des échanges, suivaient la convertibilité des monnaies et une plus grande liberté de mouvement pour les capitaux internationaux. Aujourd'hui, l'expansion des entreprises multinationales, l'abandon des taux de change fixes ainsi que l'expansion du crédit bancaire international et des marchés des euro-monnaies, réduisent singulièrement la possibilité d'empêcher une économie nationale de subir l'influence des hauts et des bas de la conjoncture mondiale. A ces divers facteurs on peut ajouter les effets d'imitation qui, à l'échelle internationale, s'exercent toujours davantage sur le comportement des particuliers, le public étant de plus en plus influencé par ce qui se fait au-delà des frontières en raison de la diffusion de l'information par les moyens de communication modernes. En outre, cette interdépendance ne saurait qu'être renforcée par le recul du dollar en tant que monnaie-clef et par le développement d'un système de réserve fondé sur plusieurs monnaies. L'OCDE doit s'efforcer de mettre cette interdépendance au service de la prospérité mondiale, de prévenir les tendances qui iraient dans le sens d'un retour à des arrangements nationaux ou régionaux qui, inévitablement, sont accompagnés d'effets dépressifs.

Cependant, à certains autres égards, les problèmes d'aujourd'hui présentent des aspects apparemment très différents de ceux d'il y a vingt ans. La lutte pour le partage du revenu s'est manifestement faite plus agressive à l'intérieur des nations à mesure que s'est estompée l'illusion monétaire qui, autrefois, amenait les parties prenantes à raisonner sur des revenus nominaux au lieu de penser aux biens que lesdits revenus leur permettraient d'acheter, à mesure aussi que les intéressés se réfèrent de plus en plus au revenu net après impôt et non au revenu brut. Il en va de même *entre* les nations : c'est même une des raisons pour lesquelles la crise de l'énergie s'est déclenchée plus tôt que prévu. Dans le même temps, il est devenu plus difficile et plus coûteux d'atteindre un taux de croissance donné, en partie parce que les contraintes de l'environnement et les préférences se sont modifiées, l'objectif bien compréhensible étant tout à la fois d'accroître le volume produit et de réduire les nuisances qu'implique précisément le processus de production. A mesure que les nouveaux pays industriels (les NPI), grâce aux transferts financiers et aux apports de compétence reçus du Nord, mettent en place des branches travaillant pour l'exportation, ils ont besoin de débouchés accrus dans les pays de l'OCDE. C'est là une des raisons pour lesquelles, comme le fait valoir plus loin le professeur Assar Lindbeck (p.6), il est devenu plus urgent mais aussi plus difficile pour les économies des pays de l'OCDE d'adapter leurs structures de production. Par ailleurs, il existe entre les années soixante et les années quatre-vingts une grande différence qui tient au fait que le premier élan d'enthousiasme qu'avait soulevé l'aide aux pays moins développés est retombé. Dans le cas où il se révélerait

finalement impossible — c'est d'ores et déjà de plus en plus difficile — de faire en sorte que les efforts financiers des pays de l'OCDE et ceux de l'OPEP soient suffisants pour que les pays pauvres puissent atteindre un rythme de développement raisonnable, les relations internationales risqueraient de connaître des tensions qui n'auraient rien de bon.

Les pays de l'OCDE savent où ils veulent aller, mais il faut encore approfondir la réflexion sur les moyens leur permettant d'y arriver.

- Le problème le plus épineux de tous est sans doute celui du dosage approprié des actions sur la demande et sur l'offre. La mise en œuvre d'une politique peu rigoureuse en matière de demande risquerait de compromettre les résultats qu'ont déjà pu donner les efforts visant à réduire les anticipations inflationnistes. Mais des politiques de restriction trop rigoureuses comportent, elles aussi, à la longue leur part de dangers. Comment faire pour empêcher que l'investissement, l'esprit d'invention et la productivité ne reculent plus vite que les aspirations des agents économiques, ce qui risquerait d'accentuer au lieu d'atténuer les tensions inflationnistes ?

- Jusqu'à quel point peut-on envisager que des discussions tendant vers la réalisation d'un consensus aient lieu sur *une base permanente* entre pouvoirs publics et interlocuteurs sociaux ? Peut-on attendre qu'elles exercent une influence sur la détermination des prix et des revenus et sur les attitudes à l'égard du progrès technologique et, d'une façon plus générale, qu'elles permettent des rapprochements entre les positions disparates des travailleurs, des employeurs et des pouvoirs publics ? Dans cet éternel débat, *l'Observateur de l'OCDE* a déjà indiqué que des accords de caractère intermittent sont sans doute plus perturbateurs que bénéfiques. Par contre, les choses pourraient être bien différentes dans le cas où des arrangements conclus par consensus seraient plus durables et dans la mesure où ils opéreraient, en fin de compte, dans l'intérêt du consommateur et non à son détriment.

- Comment concevoir les politiques sociales et les politiques de l'emploi de façon qu'elles apportent une contribution aussi grande que possible aux politiques macro-économiques classiques en faisant de la période inévitable de croissance très ralentie une phase de transition à la fois supportable et constructive. De toute évidence, les dépenses publiques doivent être conçues de manière à favoriser les progrès futurs de la productivité. Mais il faut aussi que dans l'immédiat elles atténuent les effets d'un chômage qui touche particulièrement la main-d'œuvre féminine et les jeunes, les minorités ethniques et les immigrés. Ces dépenses sont à la fois de plus en plus nécessaires et de plus en plus difficiles à financer.

- Autre question particulièrement épineuse, comment limiter des mesures protectionnistes qui, jour après jour, deviennent en apparence de plus en plus séduisantes ? Il y a vingt ans, la sagesse avait permis que la création presque simultanée du Marché commun et de l'Association européenne de libre échange n'aboutisse pas à la constitution de zones commerciales étanches. Mais la conjoncture était alors plus favorable à l'expansion, et il faut aujourd'hui se demander, en repartant de zéro, si les pays industriels sauront faire preuve d'assez de sagesse pour sauvegarder la liberté des échanges — entre eux et aussi avec les pays moins industrialisés. Sauront-ils limiter le plus possible la formule des « échanges ordonnés au niveau international » tout en empêchant les forces purement nationalistes de rivaliser dans l'adoption de mesures unilatérales faisant obstacle aux échanges ?

Face à ces divers problèmes, tout esprit de facilité est exclu. Au moins se rend-on généralement compte — et sans doute de plus en plus — qu'il s'agit là de problèmes qui doivent être résolus à l'échelon international. Au demeurant, les événements que nous avons traversés récemment nous permettent peut-être de faire preuve d'une certaine confiance.

En 1960, nombreux étaient sans doute ceux qui auraient pensé que les démocraties industrielles ne sauraient survivre au genre de difficultés que dépeignent les dernières *Perspectives économiques de l'OCDE* (voir le résumé p. 10) : une inflation qui se maintient obstinément au-dessus de 10 % et un nombre de chômeurs qui tend inexorablement vers les 25 millions. En fait, les pays à économie de marché avec une certaine dose d'intervention de l'Etat ont fait preuve d'un ressort remarquable dans l'adversité. Il appartient à l'OCDE de confirmer cette capacité d'adaptation et c'est probablement en visant plus sur le marché que sur l'intervention qu'on pourra le mieux y parvenir.

Les pays riches peuvent-ils s'adapter?

par Assar Lindbeck

La « crise manifeste » de la sidérurgie formellement déclarée dans la Communauté européenne et les difficultés aiguës que connaissent bon nombre des industries qui ont joué un rôle moteur dans la croissance des pays de l'OCDE donnent un regain d'importance aux « politiques d'ajustement positives » préconisées par le Conseil de l'OCDE. L'Observateur de l'OCDE a demandé à Assar Lindbeck, professeur à l'Institut d'études économiques internationales de Stockholm, de donner son opinion sur l'orientation de ces politiques dans le contexte actuel.

Le problème de la restructuration de l'appareil de production en fonction de la situation nouvelle fait à l'heure actuelle l'objet d'un vif débat dans la plupart des pays de l'OCDE. On peut espérer apporter quelques éléments à la discussion en énonçant cinq grandes propositions.

1. Une redistribution des ressources dans les pays de l'OCDE est probablement plus nécessaire aujourd'hui qu'au cours des deux dernières décennies.

Cela semble tenir à deux causes. D'abord, les rapports entre les coûts relatifs dans différents secteurs industriels se sont récemment modifiés de façon sensible dans les pays développés de l'OCDE, en partie du fait de la hausse considérable du prix relatif de l'énergie et de l'édiction de normes plus rigoureuses en matière de conditions de travail et de protection de l'environnement. En deuxième lieu, la concurrence sur le marché international revêt une physionomie nouvelle caractérisée par une modification plus rapide qu'auparavant des avantages comparatifs respectifs des diverses nations. La raison en est la mise en valeur de nouvelles sources moins coûteuses de matières premières¹ et l'accroissement de la capacité productive technologique dans des pays industriels, qui autrefois avaient du retard, d'abord au Japon, puis en Europe du Sud et de l'Est, et plus récemment dans un certain nombre de pays en développement — ceux que l'on appelle les nouveaux pays industriels (NPI).

2. En même temps, les pays de l'OCDE sont moins capables d'opérer en douceur cette redistribution.

Cela paraît résulter du jeu de cinq forces, d'ailleurs étroitement liées : les unes ont leur origine dans les transformations profondes de la technologie et des échanges internationaux, et les autres sont « les effets secondaires » de réformes de l'Etat protecteur très généralement acceptées et souvent fortement motivées.

Alors qu'au cours de la période de l'après-guerre, l'expansion des échanges de produits manufacturés s'est essentiellement produite entre pays développés, elle interviendra désormais sans doute de plus en plus entre pays développés et pays en développement. Comme les différences en matière de prix relatifs des facteurs et de structure de la demande sont plus marquées entre pays développés et pays en développement qu'entre pays développés, il est à prévoir que la progression des échanges internationaux à l'intérieur de secteurs, sidérurgie et automobiles par exemple, fera dans une certaine mesure place à un accroissement des échanges entre secteurs. Ainsi, l'expansion des échanges mondiaux, qui, autrefois, commandait surtout — à quelques exceptions près — un redéploiement des ressources à l'intérieur des secteurs et au sein des entreprises, exigera sans doute à l'avenir une redistribution plus importante de ressources entre secteurs.

Alors que certains secteurs qui depuis quelque temps déclinent dans les pays développés — agriculture, textile et chaus-

sures par exemple — sont les fiefs d'unités de production d'assez petite dimension, quelques-uns de ceux qui semblent aujourd'hui voués à une réduction de leur activité — acier, construction navale, certaines industries chimiques et peut-être aussi l'industrie automobile — se caractérisent le plus souvent par de grandes unités de production. Ces branches d'industrie jouent parfois un rôle prépondérant dans l'économie d'une ville ou d'une région, de sorte que le processus de changement structurel engendrera des discontinuités locales et créera des problèmes sociaux à la fois plus apparents et plus dramatiques qu'auparavant.

Dans la vie politique, les notions de sécurité et d'égalité économiques ont été redéfinies au cours des années soixantedix. L'ambition majeure de garantir et d'égaliser les revenus et de maintenir d'une façon générale un niveau d'emploi élevé a été remplacée par l'objectif de garantir aux travailleurs leur maintien dans les emplois qu'ils occupent déjà, avec exactement le même revenu. Cette redéfinition de la sécurité et de l'égalité économiques implique que le marché du travail sera un instrument d'affectation des ressources en main-d'œuvre beaucoup moins souple, car les gouvernements devront systématiquement venir en aide aux entreprises en difficulté. Les dispositions législatives concernant les droits d'ancienneté jouent souvent aussi dans le même sens : comme le travailleur qui change d'emploi risque de perdre ces droits, ces dispositions reviennent à pénaliser la mobilité de la main-d'œuvre — exactement comme les systèmes de pension liés à une entreprise particulière — et accentuent la tendance à entraver la mobilité qu'ont le régime fiscal général et les subventions locales (pour le logement et les services de garde d'enfants par exemple). Dans certains pays, la réglementation des loyers et le fonctionnement défectueux du marché du logement qui en est le corollaire, freinent aussi la mobilité de la population active, mais il ne s'agit guère là d'un phénomène nouveau.

Dans certains pays, on observe aussi une détérioration de la souplesse de fonctionnement des marchés des capitaux et de l'esprit d'entreprise et d'innovation. Une première raison de cette évolution tient à ce que le revenu du capital à risque « productif » est plus lourdement imposé que celui des autres avoirs. En fait, un trait fondamental (bien que probablement non voulu) du régime fiscal de beaucoup de pays de l'OCDE est que les taux d'imposition réels les plus élevés sont appliqués aux actifs, comme les actions et les obligations industrielles, qui sont susceptibles d'avoir les plus hauts rendements réels. Résultat : l'épargne et les capitaux délaissent les investissements « productifs » au profit de la consommation, publique et privée, et des

(1) Par exemple, minerai de fer (Brésil et Australie), bauxite (Australie), cuivre (Papouasie-Nouvelle-Guinée), nickel (Nouvelle-Calédonie), uranium (Australie, Nigeria et Gabon), et probablement aussi à l'avenir pâtes et papiers (sud des Etats-Unis, Brésil et Portugal).



Il est politiquement plus facile d'obtenir gain de cause lorsqu'il s'agit de protéger des emplois existants pour des personnes connues dans des entreprises connues que lorsqu'il s'agit de créer des emplois nouveaux pour des inconnus dans des entreprises inconnues.

placements en timbres, œuvres d'art et autres objets de collection. Une seconde raison tient à la multiplication des contrôles gouvernementaux, tels que le plafonnement des taux d'intérêt et l'édiction de réglementations visant les investissements de portefeuille, dont les effets sont souvent accentués par la rapidité de l'inflation, puisqu'en période de forte inflation il faut des taux d'intérêt nominaux très élevés pour assurer l'équilibre entre l'offre et la demande sur les marchés du crédit.

L'intervention croissante de l'Etat dans la formation des prix des produits — c'est-à-dire la multiplication des « prix politiques » — peut aussi avoir contribué à réduire la souplesse de fonctionnement des marchés des capitaux dans la mesure où les prix politiques tendent à être assez rigides. Des décisions de caractère politique concernant la production et l'investissement auraient vraisemblablement des effets analogues, étant donné la propension des dirigeants politiques à subventionner les entreprises qui périclitent. La bureaucratisation de l'organisation interne des grandes sociétés semble aussi avoir réduit la flexibilité du système de production, en particulier sa capacité d'innovation.

Les mesures gouvernementales et l'évolution intervenue au sein des grandes entreprises ont ainsi contribué à créer une société dans laquelle les individus de talent ont les coudées moins franches et doivent, pour avoir l'autorisation d'innover, s'adresser à des personnes qu'ils surclassent par leurs capacités ou qui ont un intérêt bien établi au maintien des vieilles routines.

Les tensions qui caractérisent les relations entre la direction et le personnel des entreprises dans bon nombre de pays de l'OCDE (moins au Japon, d'après ce qu'ont constaté beaucoup d'observateurs) risquent aussi d'entraver la souplesse et les

comportements innovateurs. Même si ces tensions ont toujours existé, elles pèseront sans doute à l'avenir plus lourdement sur les décisions, en raison de l'influence accrue des syndicats dans l'entreprise — à moins qu'une coopération plus étroite ne s'instaure entre les employeurs et les dirigeants syndicaux.

Enfin, la tendance récente à un ralentissement de la croissance, à une baisse du taux d'utilisation des capacités et à un amenuisement des taux de profit a réduit l'incitation à investir, et aussi peut-être à innover, ainsi que le démontre avec force un récent rapport de l'OCDE². Il y a donc moins de nouveaux emplois créés, ce qui rend plus épineux qu'auparavant le problème posé par la redistribution des ressources et l'ajustement de l'économie à la situation nouvelle.

En conséquence, au lieu de s'engager dans le « jeu à somme positive » qu'est un développement de l'activité productive obéissant aux lois du marché, les employeurs et les syndicats risquent d'en venir de plus en plus à se retrancher dans un « jeu à somme nulle » consistant pour les deux parties à user de pressions ou de revendications pour obtenir une aide, souvent avec l'appui des hommes politiques. Le rythme de changement structurel s'en trouverait probablement encore ralenti, car il est politiquement plus facile d'obtenir gain de cause lorsqu'il s'agit de protéger des emplois existants pour des personnes connues dans des entreprises connues que lorsqu'il s'agit de créer des emplois nouveaux pour des inconnus dans des entreprises inconnues. En conséquence, la croissance de l'économie risque de se ralentir encore davantage, ce qui réduirait encore les possibilités d'investissement dans de nouvelles lignes de production et, par conséquent, de transfert de main-d'œuvre vers des emplois nouveaux.

3. Les pouvoirs publics pourraient, au moins en principe, contribuer à atténuer ces difficultés par des politiques macro-économiques visant à accroître le taux d'utilisation des capacités, la rentabilité de l'investissement et donc l'accumulation de capital, et par des politiques micro-économiques destinées à éliminer les imperfections du marché.

Un effort visant à créer un environnement macro-économique plus propice à l'ajustement semble devoir se heurter à deux obstacles particulièrement sérieux : premièrement, la résistance qu'opposent les salariés et leurs syndicats à la réalisation par les entreprises d'un niveau de bénéfices suffisamment élevé, ce qui crée un conflit entre croissance et répartition ; deuxièmement, les tendances inflationnistes des économies des pays de l'OCDE, qui rendent aléatoire une expansion de la demande. Le premier de ces facteurs rend difficile le rétablissement d'un rythme de croissance rapide et le second, l'accroissement du taux d'utilisation des capacités.

Eliminer ces obstacles serait une tâche ardue. Peut-être les salariés se montreraient-ils plus tolérants à l'égard des bénéfices si une plus large fraction de la population était intéressée au rendement du capital. L'extension de la formule de participation des salariés au capital et l'élargissement de la base de recrutement des membres des conseils d'administration chargés de gérer les fonds importants qui en résulteraient seraient probablement des réformes utiles, qui sont d'ailleurs actuellement à l'étude dans plusieurs pays d'Europe occidentale. Toutefois, dans certains pays, les dirigeants syndicaux semblent plus préoccupés de préserver la *statu quo* à cet égard, ou d'accroître le pouvoir des syndicats.

Il est probablement tout aussi difficile d'atténuer les tendances inflationnistes des économies occidentales. Toutefois, une stratégie possible consisterait, comme le suggérait le rapport McCracken, à essayer de démontrer que « les gouvernements ne peuvent garantir le plein emploi, quelle que soit l'évolution des prix, des salaires et des autres éléments de la vie économique ». Cela veut dire, en langage clair, que les syndicats devront se préoccuper beaucoup plus qu'ils ne le font des conséquences pour le chômage de leurs actions.

Dans les petits pays à économie ouverte, en particulier lorsque les négociations salariales sont centralisées, on peut peut-être

(2) Changement technique et politique économique, la science et la technologie dans le nouveau contexte économique et social, OCDE 1980. Voir aussi l'Observateur de l'OCDE N° 104, mai 1980.

parvenir à ce résultat en convainquant les travailleurs et leurs syndicats qu'une hausse rapide des taux de salaires nominaux est préjudiciable à l'emploi. On peut, en fait, soutenir que l'augmentation des salaires influe davantage que la politique de régulation de la demande intérieure sur le niveau de l'emploi dans les industries exportatrices et importatrices, au moins tant que le taux de change ne s'ajuste pas complètement. Dans les grands pays, surtout là où les négociations salariales sont décentralisées, il est probablement beaucoup plus difficile de faire admettre l'idée que les syndicats devraient assumer plus largement leurs responsabilités dans l'évolution de l'emploi, car la hausse des taux de salaires n'a pas une influence aussi évidente sur l'emploi dans les secteurs qui ont des échanges avec l'étranger; son incidence est plus indirecte et résulte en partie des effets de l'inflation qu'elle entraîne sur la *politique gouvernementale*.

En résumé, une meilleure acceptation des bénéfices et une atténuation des tendances inflationnistes des économies semblent exiger que salariés et syndicats jouent un rôle nouveau. La révolution keynésienne a donné une idée exagérée de ce que les gouvernements peuvent faire pour les citoyens grâce à la politique macro-économique. Peut-être est-il temps aujourd'hui de souligner les *limites* du pouvoir des gouvernements et mettre l'accent sur les responsabilités qu'ont d'autres groupes, comme les syndicats, dans l'évolution macro-économique.

Sur le plan *micro-économique*, le meilleur moyen pour les gouvernements d'accroître la capacité d'adaptation des économies des pays de l'OCDE consiste probablement à abolir les mesures d'intervention sur le marché et à réaménager les réglementations existantes de manière à rendre la souplesse d'allocation aux mécanismes des marchés du travail, des produits et des capitaux, ainsi qu'à l'esprit d'entreprise. Il se peut que les sociétés des pays de l'OCDE se trouvent aujourd'hui dans une situation qui n'est pas tout à fait différente de celle qui, au XVIII^e siècle et au début du XIX^e, avait amené les pouvoirs publics à juger nécessaire d'abolir les derniers vestiges du vieux système des corporations et les nombreuses pratiques mercantilistes qui, s'ils servaient sans doute les intérêts à court terme de certains groupes organisés, entravaient la mobilité, la flexibilité et la capacité d'innovation du système économique occidental.

Si importante qu'elle puisse être, la suppression des mesures d'intervention sur le marché ne représenterait de la part des gouvernements qu'une forme d'action micro-économique essentiellement *négative*, puisqu'ils ne feraient ainsi qu'éliminer quelques-uns des obstacles à la flexibilité qu'ils ont eux-mêmes créés. Les gouvernements pourraient-ils en outre faire quelque chose de plus *positif* pour faciliter l'ajustement? Les opinions diffèrent à ce sujet, mais peu d'observateurs se refuseront à admettre la nécessité d'élargir les programmes publics visant à assurer une



Les pays en développement ont-ils un avantage comparatif dans la construction d'automobiles? Ci-dessus: apprenti dans une usine de voitures au Brésil.

compensation économique et des moyens de recyclage à ceux qui sont contraints de changer d'emploi. En l'absence de programmes de ce genre, il risque d'être politiquement difficile de faire accepter une redistribution continue des ressources en main-d'œuvre. Les gouvernements ont aussi un rôle important à jouer en fournissant aux entreprises des facteurs de production « publics » — infrastructures physiques et autres, y compris transports, énergie, recherche fondamentale et peut-être aide à la R-D.

Il est beaucoup plus douteux que, en dehors de l'amélioration des infrastructures publiques, les gouvernements puissent contribuer à accroître l'efficacité et la souplesse de l'économie de leur pays en essayant de *prévoir* quelles seront les ressources nécessaires dans tel ou tel secteur, ou même d'*orienter* les ressources dans certaines directions. Il est probablement impossible, au niveau du gouvernement central, de faire de bonnes prévisions sur les avantages et désavantages comparatifs des divers secteurs de l'économie. De plus, l'influence des groupes de pressions et le jeu des forces politiques tendent à pousser les gouvernements à aider les secteurs dont l'avantage comparatif va s'affaiblissant.

On peut naturellement supposer qu'à l'avenir, l'avantage comparatif des pays hautement développés se situera dans les secteurs qui exploiteront les capacités d'organisation et les compétences technologiques, plutôt que dans les secteurs à production traditionnelle. Si cette hypothèse est juste, ces pays enregistreraient des désavantages comparatifs non seulement dans les secteurs à forte intensité de main-d'œuvre — textiles, habillement, articles de cuir, chaussures, équipements sportifs, matériels électriques et électroniques simples, etc. — mais aussi dans certains secteurs à forte intensité de capital qui utilisent des technologies classiques — certaines parties de l'industrie de l'acier et de la construction navale, des industries chimiques et peut-être de l'industrie auto-

mobile. Par ailleurs, un *avantage* comparatif reviendrait aux entreprises très innovatrices qui réussiraient à se maintenir dans le cycle des produits en mettant au point des générations successives de produits nouveaux. D'autres entreprises pourraient juger rentable d'abandonner la vente de produits pour la vente de services — ou même de systèmes entiers de services — et des usines clefs en main. Certaines pourraient se consacrer à la production ou à l'assemblage de composants très spécialisés dans le cadre de systèmes de production faisant l'objet d'une intégration internationale, d'autres se spécialiser avec succès dans le marketing ou les activités financières.

Mais ces prévisions sont beaucoup *trop générales* pour être d'un grand secours pour les planificateurs au niveau central — ou d'ailleurs pour n'importe qui d'autre. Les décisions d'investissement et de production doivent porter sur des *produits ou des procédés spécifiques*, et non sur des industries ou des types d'activités économiques. C'est pourquoi l'établissement de prévisions et la détermination de l'affectation des ressources au niveau central ne constituent pas, dans les pays très développés, des moyens d'avenir pour découvrir de nouveaux avantages comparatifs ou en stimuler l'acquisition.

Quelle est alors la méthode la plus prometteuse à cet égard? La meilleure semblerait encore être un processus *décentralisé de recherche* dans les entreprises nouvelles ou déjà établies. Ce processus permettrait de tirer parti du caractère décentralisé et morcelé des connaissances sur les techniques de production, les goûts et les possibilités offertes. Les politiques macro-économique et micro-économique (y compris la politique dite industrielle) seraient utilisées pour créer l'*environnement* social, politique et économique — infrastructures, marchés efficaces, possibilités d'investissement et incitations à investir — propice à une prise de décision décentralisée, efficace et souple. Comme les dirigeants des grandes entreprises peuvent

souvent avoir la vue aussi courte et être aussi conservateurs que les fonctionnaires, il est d'une importance cruciale de créer un environnement qui favorise également la croissance des petites et moyennes entreprises et encourage l'installation d'entreprises nouvelles.

4. Mais étant donné que ce sont dans une large mesure les décisions politiques qui sont responsables de l'amoindrissement de la souplesse de fonctionnement de nos économies, il n'est nullement évident que ce mouvement puisse être renversé.

On pourrait soutenir que, si les économistes donnaient des avis plus éclairés et si l'opinion publique était mieux informée, la politique économique serait améliorée; c'est un espoir que ne peut manquer de chérir un partisan du processus démocratique.

Mais cet espoir suffit-il? Les mesures qui ont limité la flexibilité de nos économies peuvent ne pas être dues à «l'ignorance» ou à la «stupidité» des hommes politiques et de l'opinion publique, mais être inhérentes aux mécanismes fondamentaux d'un système politique caractérisé par de vives luttes pour le pouvoir. Une stratégie *complémentaire* pourrait par conséquent consister à essayer de modifier les règles du jeu politique, y compris les institutions politiques et les constitutions. En effet, les règles existantes semblent favoriser le recours à des mesures visant à parer au

plus pressé, sous forme de réglementations et de subventions, qui peuvent accroître à court terme la popularité du gouvernement auprès de certains groupes de pression mais qui créent aussi à long terme de graves problèmes pour la société dans son ensemble.

Dans cette «approche institutionnelle» en vue de rétablir un système économique plus souple, l'un des principaux angles d'attaque consisterait à réaménager certains des mécanismes démocratiques de manière à faciliter l'adoption de décisions ayant des implications à plus long terme et répondant à l'intérêt général, au lieu de servir les intérêts de certains groupes de la population aux dépens des autres. Cependant, rien qu'à mentionner des réformes de ce genre, on risque de se faire taxer de naïveté et de méconnaissance de ce qui est «politiquement faisable». Toutefois, certaines réformes *concevables* pourraient comprendre: l'allongement des mandats électoraux; le recours plus fréquent à des référendums sur des questions précises; la formation de coalitions permanentes entre tous les grands partis politiques en vue de réduire les luttes partisans; l'accroissement de l'indépendance de la banque centrale; éventuellement l'obligation d'obtenir la majorité qualifiée pour certains types de décisions, telles que celles portant sur les réglementations détaillées et les subventions en faveur de certaines entreprises et catégories de ménages.

Etant donné que bon nombre des imperfections du marché «résultant de l'action gouvernementale» vont de pair avec un accroissement des dépenses publiques, il y aurait peut-être lieu d'envisager aussi les dispositions suivantes: établissement d'une règle en vertu de laquelle les décisions d'accroître les dépenses publiques

devraient s'accompagner *simultanément* de décisions de relever les impôts pour financer ces dépenses; recours accru à la perception de redevances pour les services publics; refus par l'administration centrale de collecter des impôts au profit des municipalités, lorsque celles-ci jouissent d'une large autonomie en matière de dépenses. Ce sont là autant de moyens concevables de maintenir les dépenses publiques dans des limites compatibles avec ce que souhaitent les citoyens. Peut-être devrait-on aussi envisager l'établissement, probablement dans le cadre du GATT, de règles internationales plus rigoureuses concernant le recours à des subventions sélectives et autres mesures discriminatoires.

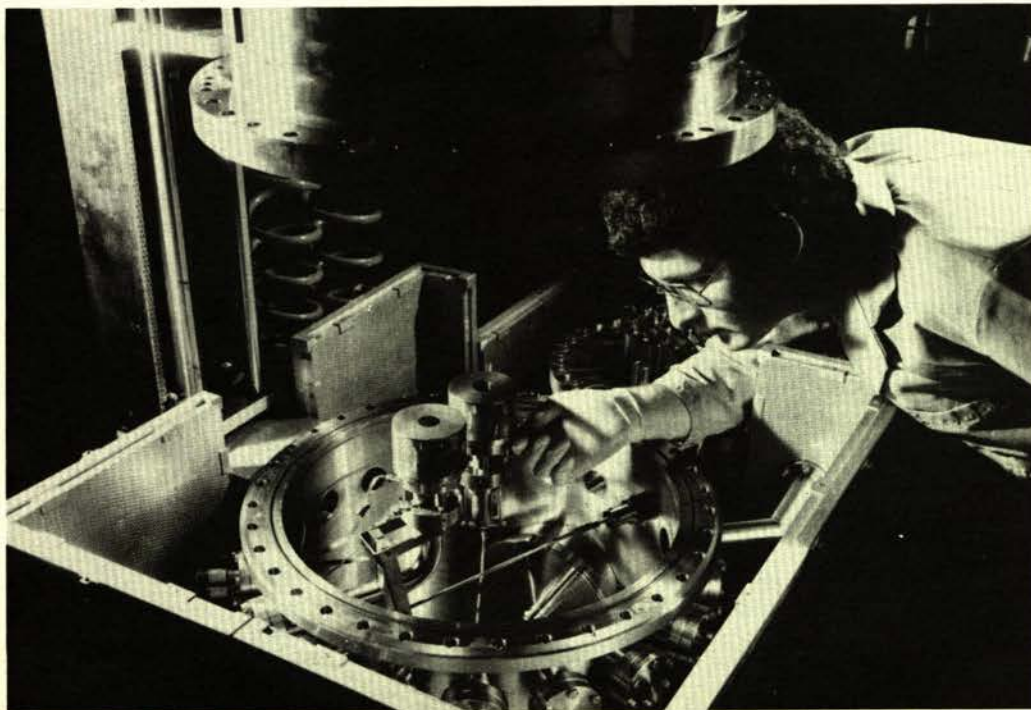
En s'obstinant à considérer comme pure naïveté de préconiser des réformes politiques de ce genre, on risquerait de perpétuer la rigidité actuelle des économies occidentales.

5. Ne peut-on simplement conclure que les pays de l'OCDE sont aujourd'hui suffisamment riches pour pouvoir se dispenser de redistribuer encore davantage les ressources?

Supposons qu'il s'avère impossible d'accroître la souplesse de nos économies grâce à une meilleure information des décideurs et de l'opinion publique ou par des réformes des mécanismes politiques de prises de décisions? La situation s'en trouverait-elle changée?

Lorsqu'on essaye de répondre à cette question, il est important de voir qu'une telle stratégie risque de n'être pas une option réaliste. Dans un monde où les positions concurrentielles ne cessent de se modifier sur les marchés internationaux, le refus de procéder à un redéploiement des ressources peut entraîner une *baisse* progressive des niveaux de vie. La concurrence fera tout simplement diminuer la «valeur ajoutée» de divers secteurs productifs, peut-être jusqu'à la rendre nulle, voir négative. Cela s'est déjà produit dans certains pays développés — par exemple dans le secteur de la construction navale, où la valeur marchande des produits intermédiaires est aujourd'hui souvent supérieure à celle des navires qui sortent des chantiers. Dans certains pays, la construction navale est par conséquent devenue un processus de production négatif, dans lequel des matières premières et des produits intermédiaires d'excellente qualité sont transformés en ferraille, même si ce genre particulier de ferraille est baptisé «navires». Si nous voulons éviter qu'une évolution analogue se produise dans d'autres secteurs — avec le *sérieux* risque d'une baisse progressive de nos niveaux de vie — nous ferions mieux de revenir à un système économique suffisamment souple pour assurer une redistribution des ressources.

Dans les pays hautement développés un avantage comparatif reviendrait aux entreprises très innovatrices. Ci-dessous: circuits intégrés optiques qui pourraient finir par remplacer certains circuits électroniques dans les réseaux de télécommunications sur de longues distances en liaison avec des fibres optiques.



Perspectives de reprise

Les points essentiels des *Perspectives économiques de l'OCDE* décembre 1980

La zone de l'OCDE est entrée dans une phase de récession économique et le PNB de la plupart des grands pays a vraisemblablement reculé au second semestre de 1980. Sur la base des politiques actuellement mises en œuvre, et à supposer qu'il n'y aura pas d'augmentation importante du prix du pétrole, un faible mouvement de reprise devrait commencer à se dessiner au premier semestre de 1981 et la croissance pourrait atteindre un rythme annuel de 3 % au premier semestre de 1982. L'inflation semble devoir se ralentir progressivement encore que, dans beaucoup de pays, il soit improbable que, même d'ici le milieu de l'année 1982, elle retombe au taux auquel elle s'établissait en 1978, avant la série de hausses des prix du pétrole. Le nombre des chômeurs semble devoir augmenter fortement, passant de quelque 23 millions actuellement à 25½ millions, soit près de 7½ % de la population active, mais sa progression pourrait marquer un palier au premier semestre de 1982, en grande partie du fait de la croissance soutenue de l'emploi aux États-Unis. Les déficits des balances des opérations courantes se réduiront probablement dans les grands pays, la position des États-Unis s'inversant même pour se solder par un fort excédent, mais ils pourraient ne guère varier dans nombre des petits pays. Les pays moins développés non-producteurs de pétrole resteront sans doute fortement déficitaires étant donné la lente croissance de leurs marchés d'exportation, et certains d'entre eux risquent de connaître des problèmes de financement en raison de la charge déjà lourde de leur dette. Les prévisions reposent largement sur l'hypothèse que la confiance des chefs d'entreprise sera dans l'ensemble maintenue, ainsi que sur les hypothèses techniques habituelles, à savoir qu'il n'y aura pas de modification des politiques actuelles ou annoncées, et que les prix réels du pétrole et les taux de change nominaux ne varieront pas¹.

Principaux éléments des prévisions

L'inflation — évolution récente et perspectives

La toute première priorité des pays de l'OCDE est la réduction de l'inflation. Le principal instrument utilisé à cet effet est la régulation de la demande globale, dont l'orientation est restrictive dans pratiquement tous les pays de l'OCDE. Dans ce contexte, l'évolution des prix, mesurée par la progression des indices de prix implicites de la consommation, semble devoir s'améliorer au cours des dix-huit prochains mois, à la condition qu'il n'y ait pas de hausse importante du prix réel du pétrole.

L'augmentation des salaires nominaux s'est généralement accélérée sous l'effet du renchérissement du pétrole, encore que sur les dix-huit mois se terminant au milieu de l'année 1980, elle ait peut-être été inférieure de 1½ à 2 points au taux que l'on aurait pu prévoir sur la base de l'expérience passée, ce qui impliquerait que la croissance des salaires réels s'est modérée face à la perte de revenus réels qui a suivi la détérioration des termes de l'échange imputable au pétrole. Compte tenu de l'évolution prévue du marché du travail, la progression des salaires nominaux pourrait désormais amorcer une certaine décélération. Les États-Unis pourraient toutefois consti-

tuer une importante exception à cet égard dans la mesure où le caractère pluri-annuel des contrats de salaires conclus dans ce pays se traduit généralement par une réaction retardée des salaires aux mouvements de prix. La croissance de la productivité paraît s'être affaiblie au cours des six derniers mois dans la plupart des pays, et le niveau de la productivité pourrait même avoir fléchi dans certains cas, mais ce recul est sans doute un phénomène essentiellement conjoncturel. On s'attend à ce que la productivité recommence à progresser modérément dans la plupart des pays, mais ce redressement dépend de la reprise prévue de la production et son rythme paraît devoir être relativement lent par rapport à l'expérience passée. Les marges bénéficiaires semblent avoir été généralement bien préservées, mais, par suite de la récession, le montant des profits a diminué, notamment dans les industries manufacturières. Si l'on évite un rattrapage des salaires et si les prévisions de croissance se vérifient, la part des profits dans le revenu national pourrait d'ici le milieu de 1982 retrouver, dans la plupart des pays, son niveau de 1978.

L'inflation d'origine intérieure (que mesure approximativement la hausse des indices de prix implicites du PNB) variera vraisemblablement selon les pays. Il se pourrait que d'ici le milieu de l'année 1982, elle soit plus faible qu'au second semestre de 1978 dans un petit nombre d'entre eux, mais, dans la plupart des cas, elle devrait être légèrement plus forte. En conséquence, si on compare avec ce qui s'était produit après la hausse des prix du

(1) *Les informations utilisées dans les Perspectives économiques ont été arrêtées au 17 novembre, c'est-à-dire bien avant la réunion de l'OPEP à Bali. L'hypothèse, purement technique, retenue pour le renchérissement du pétrole en 1981 est de 11 %.*

ALLONGEMENT DE LA PÉRIODE COUVERTE PAR LES PRÉVISIONS

L'horizon temporel des projections établies pour les Perspectives économiques ayant été porté de 12 à 18 mois, les prévisions vont jusqu'au milieu de l'année 1982. Cette modification doit faciliter l'examen des politiques économiques, étant donné que nombre de processus économiques, dont l'incidence des mesures prises par les gouvernements, peuvent se dérouler sur plusieurs années. L'allongement de la période couverte par les prévisions a cependant pour effet de rendre plus précaires les hypothèses retenues dans les calculs et d'en affaiblir le réalisme. C'est ainsi que l'hypothèse de politiques monétaires et budgétaires inchangées peut être plus difficile à interpréter au-delà de la période d'application des mesures annoncées. L'hypothèse de taux de change nominaux inchangés peut également devenir plus sujette à caution lorsque les balances courantes et les taux d'inflation relatifs se sont assez fortement modifiés par rapport à leur position initiale. Les prévisions présentées pour le dernier semestre de la période considérée sont donc très conditionnelles et doivent être interprétées avec prudence.

1. INDICE DE PRIX IMPLICITE DE LA CONSOMMATION PRIVÉE DANS LA ZONE OCDE¹

Pourcentages de variation; taux annuels désaisonnalisés

	Moyenne 1968 à 1978	Par rapport à l'année précédente			Par rapport au semestre précédent				1982 I
		1979	1980	1981	1980		1981		
					I	II	I	II	
États-Unis	5,9	8,9	10½	10	11,4	9¾	10½	9½	9½
Japon	8,4	3,1	6¼	5¼	6,4	6¾	5	4¾	5
Allemagne	4,8	3,9	5¼	4	4,8	5	4	3¼	3
France ²	8,2	10,9	13¾	11¾	14,3	13½	11¾	10	9½
Royaume-Uni	11,4	12,2	15½	12	15,3	12¾	12	12	9
Italie ²	11,8	14,8	20¾	15¾	24,3	17½	16¾	13	13½
Canada	6,5	9,1	9¾	10	9,6	10	10	9¾	9¾
Total des pays ci-dessus	7,0	8,1	10½	9¾	11,0	9¾	9½	8½	8½
Autres pays de l'OCDE ³	8,7	11,0	14¾	12¾	15,8	4¾	12	11¼	12
Total OCDE	7,2	8,6	11¼	9¾	11,8	10½	10	9	9
Sept principaux pays moins les États-Unis	7,9	7,4	10½	8½	10,8	9¾	8½	7¾	7¾
Total OCDE moins les États-Unis	8,2	8,4	11½	9½	12,1	11	9½	8¾	8½

(1) Les agrégats ont été calculés sur la base des valeurs de 1979 exprimées en dollars de 1979.

(2) Indice des prix à la consommation non désaisonné.

(3) Les données semestrielles sont des estimations très approximatives; pour dix de ces pays, représentant plus de 50 % du PIB de l'ensemble des petits pays, les taux de variation semestrielle ont été obtenus par simple interpolation.

2. HAUSSE DES SALAIRES ET DES PRIX DANS LES SEPT GRANDS PAYS

Taux annuels désaisonnalisés - %

	1978	1979		1980		1981		1982
	II	I	II	I	II	I	II	I
Rémunération par salarié	9,0	9,2	10,0	11,1	10	10	9¾	9¼
Indice de prix implicite du PIB	7,8	7,6	8,2	8,4	10½	9¾	8½	8½
Indice de prix implicite de la consommation	6,7	7,8	10,0	11,0	9¾	9½	8½	8½

3. COMPOSANTES DE L'INFLATION POUR LES SEPT GRANDS PAYS¹

Pourcentages de variation en taux annuels

	1980 I	1982 I
	1978 I	1980 I
	Chiffres effectifs	Prévisions
Inflation globale (indice de prix implicite de la demande intérieure)	8,9	8¾
dont :		
(a) effet de la variation des termes de l'échange	0,9	-¼
(b) d'origine intérieure (indice de prix implicite du PNB)	8,0	9
dont contribution des :		
(i) coûts unitaires de main-d'œuvre	4,9	5
résultant de :		
la rémunération par salarié	5,7	5½
la productivité (-)	0,8	½
(ii) autres facteurs, y compris les bénéfices par unité produite	3,1	4

(1) Ce tableau présente une ventilation arithmétique de l'inflation en ses divers éléments au cours des deux périodes. On a calculé la « contribution » de chaque composante en pondérant le taux de hausse (annuel) par sa part dans la valeur ajoutée. Ces pondérations sont normalement d'environ 0,6 pour les traitements et salaires et 0,4 pour les bénéfices et les autres éléments.

pétrole de 1973/74, l'accélération de l'inflation d'origine intérieure paraît avoir été contenue, mais il n'en demeure pas moins probable que l'augmentation de l'ordre de

150 % du prix du pétrole sur les marchés internationaux intervenue depuis la fin de 1978, aura ajouté peut-être 1 point au taux de l'inflation d'origine intérieure dans la zone

de l'OCDE. Il n'est cependant pas possible de savoir s'il s'agit là d'une augmentation permanente du taux sous-jacent.

Il semble probable que d'ici le milieu de 1982, l'inflation globale qui, mesurée par les indices de prix implicites de la consommation, tient également compte de l'effet des prix à l'importation sera plus forte qu'elle ne l'était immédiatement avant le renchérissement du pétrole dans la plupart des pays; cet écart pourrait atteindre 1½ point pour la zone de l'OCDE dans son ensemble. Dans les quelques pays, notamment l'Italie et le Royaume-Uni, où l'on s'attend à une rapide réduction de l'inflation, celle-ci sera cependant sans doute encore de l'ordre de 10 % ou peu s'en faut en 1982. En Amérique du Nord, l'inflation paraît devoir se maintenir à un niveau élevé, de l'ordre de 9 à 10 %. L'Allemagne devrait retrouver d'ici 1982 un taux d'inflation de l'ordre de 3 %, comparable au taux relevé en 1978. Enfin, au Japon, un taux d'inflation de 5 % en 1982 constituerait un retour au niveau des années 60. Bien que la hausse des prix puisse légèrement se ralentir à partir de maintenant dans la plupart des autres pays de l'OCDE, elle restera cependant de 10 % et plus dans certains d'entre eux.

Revenu et demande

Sous l'effet conjugué de la croissance attendue des revenus nominaux et du ralentissement probable de l'inflation importée, la progression des revenus réels avant impôts devrait légèrement s'accélérer après avoir fléchi dans les derniers mois de l'année 1980. Bien que la propension à épargner des ménages ait accusé des fluctuations à court terme de forte ampleur et difficilement prévisibles dans nombre de pays, il ne semble pas y avoir de raison particulière, si l'on considère les pays dans leur ensemble, de s'attendre à ce qu'elle suive une tendance très nette au cours des dix-huit prochains mois. La propension à investir du secteur des entreprises est peut-être encore plus incertaine. Étant donné le maintien ou le rétablissement probable de la part des profits dans la plupart des pays, et compte tenu de ce que la confiance des entreprises a été dans l'ensemble préservée, au moins jusqu'au milieu de l'année 1980, il semble que l'on soit maintenant fondé à supposer que l'investissement ne souffrira pas davantage que ce n'est habituellement le cas en période de faiblesse de la demande. Les exportations à destination de l'OPEP seront vraisemblablement une composante relativement dynamique de la demande.

L'orientation des politiques monétaire et budgétaire pourrait être l'autre principale influence s'exerçant sur la demande globale. Après avoir été sans doute légèrement modifiée dans un sens restrictif cette année, la politique budgétaire devrait, si l'on en juge d'après les estimations des soldes budgétaires à niveau d'emploi constant (établies sur la base des politiques présentes ou annoncées), évoluer en 1981 dans un sens plus restrictif dans la plupart des pays, l'infléchissement représentant peut-être 1 % du PNB de la zone de l'OCDE. Ce durcissement sera vrai-

4. CROISSANCE DU VOLUME DU PNB/PIB DANS LA ZONE OCDE

Pourcentages de variation, taux annuels désaisonnalisés

	Moyenne 1968 à 1978	Par rapport à l'année précédente			Par rapport au semestre précédent				
		1979	1980	1981	1980		1981		1982 I
					I	II	I	II	
États-Unis	2,9	2,3	-3/4	3/4	-1,4	-1 3/4	1	2 1/2	3 1/2
Japon	6,6	5,9	5	3 3/4	5,5	2 3/4	4	4 1/4	4 3/4
Allemagne	3,5	4,5	1 3/4	-1/4	2,8	-3	1/2	1 1/2	2
France	4,4	3,3	1 3/4	1	1,2	1/2	1	2	2 1/4
Royaume-Uni	2,3	1,5	-2 1/4	-2	-1,2	-5 3/4	1/2	-2 1/2	0
Italie	3,4	5,0	3 3/4	-1	6,4	-3 1/2	-1 1/4	2 1/4	2 1/2
Canada	4,4	2,8	-1/2	1 1/4	-1,9	-1/2	1 3/4	2	3 1/4
Total des pays ci-dessus	3,7	3,4	1	1	1,1	-1 1/4	1 1/4	2 1/4	3
Autres pays de l'OCDE	3,9	2,7	1 1/2	1 1/2	1,2	1	1 1/2	2	2
Total OCDE	3,8	3,3	1	1	1,1	-3/4	1 1/2	2 1/4	3
Sept principaux pays moins les États-Unis	4,4	4,3	2 1/4	1	2,9	-1	1 1/2	2	3
Total OCDE moins les États-Unis	4,3	3,8	2	1 1/4	2,5	-1/2	1 1/2	2	2 1/2
Production industrielle: sept principaux pays	3,7	4,8	-1	1/4	-0,3	-6 1/4	2 1/4	2 3/4	4 3/4
total OCDE	3,7	4,7	-1/2	1/4	-0,1	-5	2	2 1/2	4 1/2

Autres pays

	Moyenne 1968 à 1978	Par rapport à l'année précédente		
		1979	1980	1981
Autriche	4,4	5,1	2 1/2	0
Belgique	4,0	2,4	1 1/2	1
Danemark	3,2	3,5	-1/2	1 1/2
Finlande	4,0	7,2	6	2 3/4
Grèce	5,9	3,8	3/4	1 1/2
Islande	5,6	2,3	1 1/4	1
Irlande	4,3	1,9	1 1/2	2 1/2
Pays-Bas	3,9	2,3	1/4	1/4
Norvège	4,3	3,2	3	3/4
Portugal	4,8	4,8	4	3 1/2
Espagne	5,0	0,8	1/2	1 1/4
Suède	2,1	3,8	2 1/4	1 1/4
Suisse	1,7	2,2	2 1/2	1
Turquie	6,3	0,6	-1/2	3 1/4
Total des pays eu- ropéens ci-dessus	3,9	2,7	1 1/2	1 1/4
Australie	3,7	4,4	2 1/4	4
Nouvelle-Zélande	2,9	-0,4	1 1/4	1 1/4
Total des pays de l'OCDE ci-dessus	3,9	2,7	1 1/2	1 1/2
OCDE Europe	3,6	3,3	1 1/4	1/4
CEE	3,5	3,5	1	0

semblablement compensé par le jeu des stabilisateurs automatiques, ce qui pourrait se traduire par une augmentation des déficits budgétaires effectifs dans nombre de pays. Les conditions monétaires sont supposées rester tendues.

Pour la zone de l'OCDE dans son ensemble, la conjonction de ces différents facteurs aura sans doute pour effet de renverser l'évolution des revenus réels après impôts et de la dépense qui, après avoir fléchi au deuxième semestre de 1980, recommenceront à progresser modérément au cours des dix-huit prochains mois, leur croissance en taux

annuel s'établissant peut-être à 3% d'ici la fin de la période. Cette projection est fondée sur l'hypothèse que les politiques mises en œuvre ne seront pas modifiées, et sa réalisation dépendra aussi largement de la mesure dans laquelle le prix réel du pétrole sur les marchés internationaux ne sera pas fortement modifié, ainsi que du maintien de la confiance du secteur privé.

Emploi et chômage

Étant donné qu'on prévoit une évolution de la productivité généralement faible, l'accroissement de la demande se traduira vraisemblablement par une création nette de 3 millions d'emplois dans la zone de l'OCDE. En effet, il pourrait y avoir un accroissement de près de 4 millions d'emplois en Amérique du Nord et au Japon, une perte d'un million d'emplois dans les quatre grands pays européens, et des gains plus modérés dans les autres pays Membres de l'OCDE. La croissance nette de l'emploi ne sera pas suffisante pour résorber l'expansion de la

population active dans la zone de l'OCDE, qui pourrait être de l'ordre de 5 à 6 millions au cours des dix-huit prochains mois. Les prévisions concernant le chômage sont assez aléatoires dans la mesure où elles dépendent des prévisions relatives au revenu réel, à la dépense, à la productivité, et aux taux d'activité de la population active. Il n'en demeure pas moins que le taux de chômage dans la zone de l'OCDE s'est accru en 1980 d'environ 3/4 de point, soit à peu près comme on l'avait prévu, atteignant 6 1/2 % ; de plus, sur la base de l'évolution prévue de la production et de la productivité, le nombre des chômeurs pourrait encore augmenter de 2 1/2 millions au cours des dix-huit prochains mois, pour plafonner peut-être autour de 25 1/2 millions au premier semestre de 1982, ce qui représenterait près de 7 1/2 % de la population active de l'OCDE. Une progression de cette ampleur impliquera probablement une forte augmentation du nombre des jeunes sans emploi, et un important allongement de la durée du chômage, ce qui aboutira à une sensible augmentation du chômage à plus long terme (voir tableau 5 et page 14).

Perspectives extérieures

En l'absence d'un nouveau relèvement des prix du pétrole, l'excédent de l'OPEP devrait nettement se réduire, mais la contrepartie de ce mouvement se retrouverait principalement dans une diminution du déficit des grands pays de l'OCDE, la position des États-Unis s'inversant même pour dégager un excédent notable. Il semble cependant que le déficit de nombre des petits pays de l'OCDE ne se réduira que faiblement au cours des dix-huit prochains mois. Les pays en développement non-producteurs de pétrole verront sans doute la croissance du volume de leurs exportations s'affaiblir, mouvement qui pourrait être sérieusement accentué si la tendance au protectionnisme se renforçait. Un élargissement du déficit courant pourrait, dans certains cas, aboutir à des difficultés de financement. Les besoins d'aide assortie de conditions libérales iront en s'accroissant.

Incertitudes et risques

L'expérience passée a montré que les pré-

5. TAUX DE CHÔMAGE DEPUIS 1950 DANS LES SEPT GRANDS PAYS

Définitions nationales: statistiques rétrospectives et prévisions

	Moyenne			1970-80		Prévisions		
	1950-1959	1960-1969	1970-1980	Taux le plus bas (année)	Taux le plus élevé (année)	1981 I	1981 II	1982 I
	États-Unis	4,3	4,6	6,1	4,7 (1973)	8,3 (1975)	8	8
Japon	2,0	1,3	1,7	1,1 (1970)	2,2 (1978)	2	2	2
Allemagne	5,0	0,8	2,6	0,6 (1970)	4,1 (1975)	4	4 1/2	4 3/4
France	1,8	1,5	4,0	2,4 (1970)	6,6 (1980)	7 1/2	7 3/4	8
Royaume-Uni ¹	1,2	2,0	4,6	2,5 (1973)	7,4 (1980)	10	11 1/4	12 1/4
Italie	7,4	5,1	6,4	5,3 (1974)	7,8 (1980)	8 1/4	8 1/2	8 3/4
Canada	4,1	5,1	6,7	5,3 (1974)	8,3 (1978)	8	8 1/4	8 1/2
Total des pays ci-dessus	3,7	2,9	4,4	3,1 (1970)	5,8 (1980)	6 1/2	6 3/4	6 3/4

(1) Y compris les jeunes qui viennent d'achever leur scolarité.

6. RÉSUMÉ DES BALANCES DES PAIEMENTS COURANTS

Milliards de dollars, taux annuels désaisonnalisés

	1979	1980	1981	1982 I	Variation de 1979 à 1982 I
États-Unis	-3/4	5 1/2	19 3/4	15	15 3/4
Japon	-8 3/4	-13 3/4	-6 3/4	-5	3 1/2
Allemagne	-5 1/2	-17 3/4	-10 1/2	-3 1/2	2 1/4
Autres principaux pays	-2	-11 3/4	-7 1/4	-11	-9
Autres pays du nord de l'Europe	-12 1/2	-23	-20	-13 3/4	-1 3/4
Autres pays de l'OCDE	-6	-13 3/4	-15 1/4	-15 1/4	-9 1/4
Total OCDE	-35	-73	-40	-34	2
Pays de l'OPEP	68	116	82	68	0
Pays en développement non producteurs de pétrole	-37	-50	-56	-60	-23
Autres	-3	-5	-8	-13	-10

visions établies après que les économies de la zone de l'OCDE aient subi un choc important, tel que les hausses de prix intervenues au cours des dix-huit mois se terminant au milieu de 1980, comportent fort probablement une importante marge d'erreur. Compte tenu, par ailleurs, de ce que les prévisions s'étendent maintenant sur les dix-huit mois à venir, elles sont d'autant plus tributaires des hypothèses sur lesquelles elles sont fondées. Les projections présentées ici, et dont le point de départ est le maintien des politiques en vigueur ou annoncées, reposent sur un certain nombre d'hypothèses essentielles, à savoir notamment que le prix réel du pétrole ne variera pas et que la confiance des entreprises sera dans l'ensemble préservée, comme cela était le cas jusqu'à présent. Si ces dernières hypothèses ne se vérifiaient pas, les prévisions relatives à la production risqueraient, semble-t-il, davantage de pécher par excès que par défaut.

Politique économique

La politique économique à ce jour

L'économie de la zone de l'OCDE dans son ensemble, et celle des différents pays Membres, sont désormais sérieusement touchées par les effets de la hausse des prix mondiaux du pétrole d'environ 150 % survenue au cours de la période de dix-huit mois qui a pris fin au milieu de 1980. A bien des égards, le problème rappelle beaucoup ce qui s'est passé en 1973/74. Comme alors, la zone a eu à supporter une perte de revenu réel équivalent à environ 2 % du PNB des pays Membres. Cette perte de revenu réel était pratiquement inévitable, de même que l'impulsion directe donnée à l'inflation et la présence, pour plusieurs années, d'un important déficit de la balance des paiements courants vis-à-vis des pays de l'OPEP. Mais la dernière fois, les mesures prises par les pouvoirs publics pour faire face à la situation avaient été très différentes selon les pays; cette fois-ci, les gouvernements ont réagi assez uniformément en donnant une orientation restrictive à leur politique tant monétaire que budgétaire.

Après la hausse des prix du pétrole de 1973/74, certains pays, dont quelques-uns des petits pays Membres, avaient adopté une politique budgétaire relativement expansionniste, afin de compenser les effets restrictifs de l'excédent des pays de l'OPEP. Mais dans l'environnement ainsi créé, il n'avait pas été possible de contenir l'incidence inflationniste, qui s'est bientôt trouvée amplifiée par une poussée d'inflation d'origine intérieure, les revenus nominaux se gonflant par suite des efforts faits pour répercuter la perte due à la dégradation des termes de l'échange. La répartition entre les pays Membres du déficit courant de la zone de l'OCDE, qui représentait la contrepartie d'une large part de l'excédent de la zone de l'OPEP, est alors devenue très inégale, les pays à forte inflation enregistrant les déficits relativement les plus importants; cela les a amenés à recourir de façon excessive au financement extérieur et a soulevé des problèmes de service de la dette pour un certain nombre d'entre eux. En conséquence, ces pays ont dû, par la suite, freiner leur demande intérieure au moment même où d'autres pays, plus prudents, qui avaient absorbé le choc pétrolier sans subir d'effets inflationnistes secondaires aussi prononcés, étaient en position de prendre des mesures de relance. Ce n'est qu'en 1978, cinq ans après la hausse des prix du pétrole, que la plupart des pays avaient retrouvé une croissance régulière, quoique plus lente qu'aux beaux jours des années 60.

Cette fois-ci, l'orientation uniformément restrictive donnée aux politiques monétaires et budgétaires semble devoir relativement bien réussir à contenir les effets inflationnistes secondaires de la hausse des prix du pétrole, notamment dans les grands pays et, pour l'instant tout au moins, le déficit courant de la zone de l'OCDE se répartit de telle sorte qu'il n'a pas soulevé de problèmes de financement particulièrement difficiles. Il reste que les coûts ont été, et continuent d'être, substantiels. En 1981, le PNB sera probablement inférieur de 6 1/2 %, soit quelque 550 milliards de dollars, au chiffre qu'il aurait pu atteindre sans les hausses successives des prix du pétrole. Sur ce chiffre, 2 % seront sans doute imputables au durcis-

sement des politiques budgétaires; en d'autres termes, le PNB de la zone sera probablement inférieur de 2 % en 1981 à ce qu'il aurait été si les politiques avaient été neutres.

Problèmes de politique économique

D'ici l'année prochaine, un certain nombre de pays auront peut-être réussi à maintenir dans l'ensemble une relation acceptable entre les coûts et les prix, et pour quelques-uns, l'inflation ne posera peut-être plus un très grave problème. En temps utile, ces derniers jugeront peut-être souhaitable, étant donné la médiocrité des perspectives d'emploi, d'utilisation des capacités et d'investissement, de desserrer quelque peu les freins mis à l'expansion de la demande intérieure. Leurs possibilités d'action risquent toutefois d'être limitées par la contrainte extérieure qui, à l'heure actuelle, pèse lourdement sur la conduite de la politique économique dans tous les pays. A cause de la haute priorité donnée à la lutte contre l'inflation, les pays ont en général tendance à s'abstenir de toute action pouvant entraîner une dépréciation du taux de change, et ils sont même enclins à l'heure actuelle à accepter l'appréciation de leur monnaie, malgré les conséquences que cela implique pour leur commerce extérieur et pour le niveau de l'activité intérieure. Cependant, si un pays pris isolément peut retarder l'inflation importée en mettant en œuvre des mesures restrictives dans le cadre, par exemple, d'une politique monétaire rigoureuse qui tendra à faire monter les taux d'intérêt et par conséquent le taux de change, une pareille politique, appliquée par un trop grand nombre de pays, risquerait de rendre les conditions monétaires plus restrictives que ne le justifieraient, dans l'ensemble, les impératifs de la situation intérieure, sans guère avoir d'effet sur les taux de change effectifs et, par conséquent, sur l'inflation importée. En pareil cas, il serait peut-être préférable de laisser s'amorcer une baisse généralisée des taux d'intérêt mondiaux, de façon que les pays à faible inflation aient des taux d'intérêt plus adaptés à la situation de leur demande intérieure, tandis que les pays à forte inflation maintiendraient le degré de modération souhaitable de leur demande par une politique budgétaire plus rigoureuse. Ce résultat ne sera pas nécessairement facile à obtenir. Des modifications de la politique monétaire peuvent être mises à exécution rapidement, mais il faudrait qu'elles soient soigneusement coordonnées; et des modifications budgétaires impliquent souvent des délais de mise en œuvre appréciables. Il importerait d'éviter des effets initiaux défavorables sur les anticipations. Mais les avantages, en particulier, l'allègement des coûts de financement de l'investissement, pourraient être substantiels et méritent attention.

Outre les contraintes pesant sur chaque pays et perçues par chacun, une contrainte supplémentaire pèse actuellement sur l'activité globale de la zone de l'OCDE considérée dans son ensemble. A cause de la guerre entre l'Iran et l'Irak, le marché mondial du pétrole sera sans doute, au mieux, à peu près équilibré en 1981. Tant que cette guerre ne sera pas terminée et que l'on n'aura pas de

raisons bien nettes d'espérer voir les approvisionnements en pétrole se rétablir à un niveau plus normal, toute tentative pour réaliser une croissance plus rapide qu'il n'est prévu pour l'ensemble de la zone de l'OCDE risquerait fort de provoquer une vive hausse des prix du pétrole, un accroissement de l'excédent des pays de l'OPEP et une recrudescence de l'inflation dans la zone de l'OCDE. On aboutirait ainsi en 1981 à un PNB plus faible que ce que l'on envisage à l'heure actuelle.

Lignes d'action possibles

Dans ce contexte général, la politique économique pourrait utilement s'assigner pour objectifs, premièrement, d'atténuer la contrainte énergétique dès que possible et, deuxièmement, une fois ce résultat obtenu, d'alléger également les contraintes existantes à l'intérieur de la zone de l'OCDE ou de tel ou tel pays Membre, afin qu'un taux de croissance plus acceptable puisse être rétabli aussitôt que la situation mondiale le permettrait. Sans doute n'y a-t-il pas de solution rapide ou facile; il est néanmoins possible d'agir dans un certain nombre de directions.

● **Réduire la dépendance à l'égard du pétrole importé.** Des résultats très positifs ont déjà été obtenus dans cette voie. Les économies induites par la hausse des prix et les réglementations se sont traduites par une diminution de la consommation d'énergie par unité de PNB d'environ 4% au cours des deux dernières années dans l'ensemble de la zone de l'OCDE (voir page 15). Pendant la même période, la production d'énergie a augmenté de 4% dans la zone de l'OCDE. En conséquence, les importations pétrolières nettes de la zone ont diminué d'environ 10% (près de 3 mbj). Malheureusement, à cause des baisses de production provoquées par la guerre irano-irakienne, il est peu probable que le marché mondial du pétrole fasse apparaître, l'année prochaine, l'excédent de l'offre sur la demande qui paraissait vraisemblable précédemment, ce qui souligne la nécessité de réduire encore davantage la dépendance à l'égard du pétrole. Au demeurant, même lorsque les approvisionnements auront retrouvé un niveau plus normal, des économies rigoureuses et croissantes s'imposeront dans l'utilisation du pétrole, si l'on veut éviter que les aléas de l'offre de pétrole n'exposent continuellement l'économie des pays de l'OCDE à des poussées inflationnistes et à des menaces de récession.

● **Affaiblir, surtout en période de reprise de la demande, les liens entre le niveau de la demande macro-économique et la progression des revenus nominaux.** Cet impératif n'est pas nouveau. Beaucoup considèrent qu'il n'y a plus rien à attendre de la panoplie d'instruments utilisables pour agir sur l'évolution des revenus nominaux, qui comprend une grande diversité de politiques des prix et des revenus. Il apparaît cependant clairement, peut-être plus que jamais auparavant, que l'absence d'un nombre suffisant d'instruments efficaces a coûté cher et continuera de coûter cher à l'économie des pays de l'OCDE. Une part de l'inflation a pour origine un excès de la demande et ne pourra être réduite qu'en modifiant le rapport entre l'offre et la demande. Mais, dans beaucoup

de pays, une large part de l'inflation ne peut être attribuée actuellement à des pressions excessives de la demande, et paraît persister malgré l'atonie de la demande. Dans ces conditions, une politique de freinage plus vigoureux pourrait sans nul doute réduire davantage l'inflation, mais elle risquerait de coûter très cher en termes de production, de revenu et d'emploi perdus, en particulier si elle n'était pas accompagnée de mesures de soutien. La résolution des gouvernements d'atteindre certains objectifs monétaires n'a pas eu, dans bien des cas, tous les effets psychologiques escomptés sur les anticipations inflationnistes. Cependant, le comportement actuel relativement modéré des salaires donne à penser que les salariés comprennent mieux le dilemme auquel sont confrontés les gouvernements. Il semblerait essentiel de s'efforcer de maintenir et de consolider ce consensus naissant, aussi bien pour réduire au minimum la période pendant laquelle des politiques de restriction de la demande resteraient nécessaires que pour empêcher une accélération de la progression des salaires et des tentatives de « rattrapage » lorsque la demande se raffermira.

● **Améliorer les réactions de l'économie du côté de l'offre.** L'opinion prévaut de plus en plus que depuis une ou deux décennies, la prolifération des règlements, contrôles et

autres obstacles au libre fonctionnement des économies de marché, institués certes à des fins louables, a dû affaiblir la capacité d'adaptation structurelle de nos économies et réduire leur aptitude à réagir aux variations de la demande globale. Il y aurait lieu, semble-t-il, d'examiner les faits de très près, afin de déterminer s'il serait possible d'atteindre les buts visés, sans que les coûts macro-économiques soient aussi élevés. Plus précisément, il y a souvent place pour des actions pouvant améliorer le fonctionnement des marchés et inciter les agents économiques à accepter des changements dans les conditions de travail et peut-être les styles de vie. Parmi ces actions doit certainement figurer le maintien d'un système ouvert d'échanges commerciaux. On aurait tort de trop attendre, à brève échéance, de politiques axées sur l'offre, et il semblerait également opportun de mettre en œuvre des mesures visant à soutenir l'investissement productif afin de donner à la croissance de la production plus de chances de se poursuivre à moyen terme. Une croissance lente risque d'engendrer une croissance lente; et il importe d'éviter, lorsque le niveau de la demande se sera élevé, qu'apparaissent à bref délai des goulets d'étranglement inflationnistes.

— décembre 1980.

Trois préoccupations

1. Le chômage des jeunes

Les taux de chômage des jeunes augmenteraient fortement jusqu'à la fin de 1981 dans tous les pays sauf au Japon, avant de se stabiliser quelque peu par la suite (tableau 7).

2. Durée du chômage

L'une des conséquences importantes de la montée des taux de chômage est l'augmentation de durée moyenne. Il serait utile d'analyser ce phénomène pour évaluer l'ampleur du

D'ici à la mi-1982, le nombre de chômeurs da actuellement à 25 1/2 millions tandis que l'inflati

7. LE CHÔMAGE DES JEUNES : PRÉVISIONS 1980-1982

En pourcentage de la population active¹

	Taux effectifs		Taux prévus		
	1978	1979	1980	1981	1982
États-Unis	11,7	11,2	13 1/4	15	14
Japon	3,8	3,5	3 1/2	4	4
Allemagne	4,8	3,7	4	5 1/4	6 1/4
France	11,0	13,3	14 3/4	17 1/2	18 3/4
Royaume-Uni ²	8,9	8,0	10,6	16 1/2	20 1/4
Italie	24,8	25,6	27 1/2	30 1/4	32 1/2
Canada ³	14,5	13,0	13 1/4	13 1/4	14 1/4
Total ci-dessus	10,8	10,5	12	14	14 1/2

(1) Jeunes âgés de moins de 24 ans.

(2) Les taux de chômage portent sur le mois de juillet de chaque année. Le taux indiqué pour 1980 est donc un taux réel. Les taux prévus pour 1981 et 1982 ont été ajustés pour tenir compte de la proposition de l'élargissement du Programme de promotion de l'emploi des jeunes.

(3) Les militaires ne sont pas inclus dans la population active âgée de 15 à 24 ans.



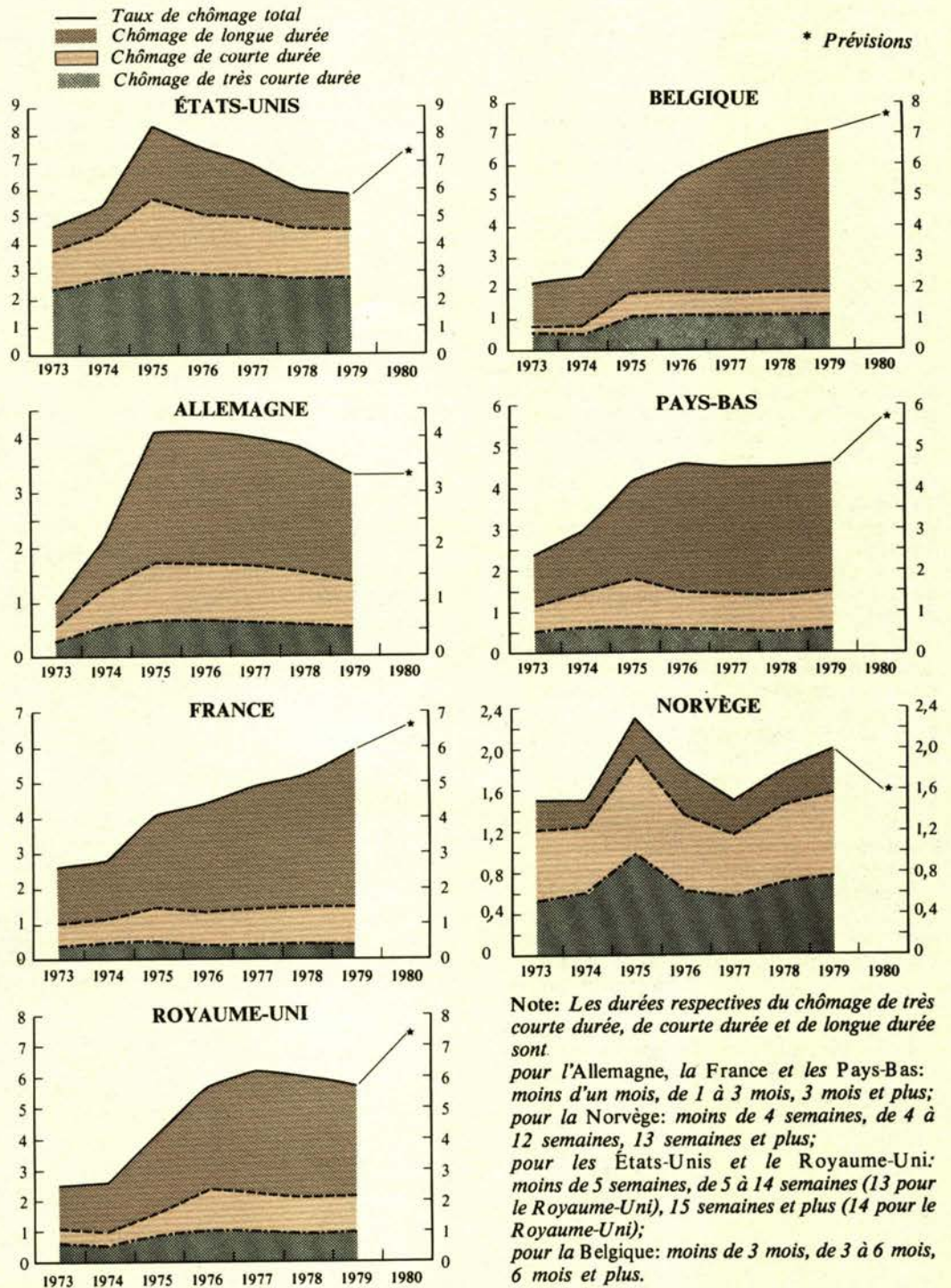
sous-emploi involontaire dans une économie donnée. Cette analyse permettrait de voir dans quelle mesure les différents niveaux et formules de prestations de chômage peuvent influencer sur la durée du chômage, et de calculer la part du chômage volontaire imputable à la recherche d'un emploi et du chômage frictionnel (qui est vraisemblablement de courte durée) par rapport au chômage involontaire, dû à une insuffisance de la demande de main-d'œuvre et à des facteurs structurels, qui pose des problèmes de politique économique plus difficiles à résoudre. Malheureusement, les données qu'on peut obtenir facilement portent sur des périodes incomplètes de chômage (chômage en cours) et il n'est pas possible de calculer directement, à partir de ces données, les chiffres relatifs aux périodes complètes, qui seraient plus significatifs.

Les données montrent (graphique A) que la proportion de ceux qui sont au chômage depuis au moins trois mois (chômage «de longue durée») augmente généralement en même temps que le taux global de chômage. Un certain effet d'encliquetage se produit peut-être aussi en ce sens que, si la durée moyenne du chômage diminue bien lorsque le niveau du chômage baisse, elle diminue dans une moindre mesure. En 1975, sous l'effet de la récession, la part relative du chômage de longue durée a, d'une façon générale, fortement augmenté, mais dans les pays où le chômage a régressé par la suite, on a observé une diminution progressive de cette part relative. C'est ce qui s'est produit, par exemple, aux États-Unis et en Allemagne. Aux États-Unis, les fluctuations du chômage de longue durée ont été entièrement compensées par les fluctuations correspondantes de la part du chômage de très courte durée (moins d'un mois), de sorte que la part du chômage de courte durée (de 1 à 3 mois) n'a pas varié. Par contre, dans d'autres pays, où, après 1975, le taux de chômage a continué d'augmenter (en France et en Belgique, par exemple) ou est resté stationnaire (Royaume-Uni et Pays-Bas), la part relative du chômage de longue durée s'est stabilisée ou a même continué d'augmenter. Elle représente ac-

ns la zone OCDE semble devoir passer de 23 millions ou se ralentira probablement quelque peu pour s'établir à 9% environ.



A. DURÉE DU CHÔMAGE en pourcentage de la population active civile



tuellement 75 % du chômage total en France et en Belgique, à peine moins de 65 % aux Pays-Bas et 61 % au Royaume-Uni. Des taux aussi élevés ne permettent guère d'expliquer le niveau du chômage actuel par la recherche d'un emploi ou par le chômage «frictionnel».

On constate non seulement que la durée du chômage est fortement influencée par la situation conjoncturelle, mais encore que la proportion des jeunes et des travailleurs appartenant à des classes d'âge de forte activité (adultes) touchées par le chômage s'accroît aussi en règle générale lorsque la part du chômage de longue durée augmente. Les États-Unis constituent une exception à cet égard, mais les effectifs de jeunes chômeurs y représentent de toute façon une

proportion exceptionnellement forte des sans-emploi. La part du chômage de longue durée dans le chômage total des jeunes a généralement augmenté depuis 1976. Cette dégradation semble due à la lenteur de la croissance économique depuis la récession de 1974-1975 ainsi qu'à des facteurs démographiques, la proportion des jeunes dans la population active ayant augmenté très rapidement dans certains pays (par exemple aux États-Unis et au Royaume-Uni).

Dans de nombreux pays, les travailleurs relativement âgés sont en général proportionnellement plus nombreux à connaître de longues périodes de chômage, mais ce pourcentage est en diminution dans certains pays (sauf l'Allemagne), notamment en raison des possibilités de retraite anticipée. Dans le

même temps, la part du chômage de longue durée dans le chômage total des travailleurs relativement âgés a, dans l'ensemble, augmenté régulièrement. L'augmentation du pourcentage des travailleurs appartenant aux classes d'âge de forte activité dans le total du chômage de plus longue durée pourrait être due à l'amélioration des conditions d'indemnisation du chômage dans de nombreux pays. En effet, en période de fléchissement de l'activité et lorsqu'il est difficile de trouver un emploi satisfaisant, le niveau élevé des prestations pousse les chômeurs non seulement à se faire inscrire comme tels, mais aussi à ne pas se contenter d'emplois moins bien rémunérés. En outre, si l'on allonge la durée sur laquelle porte le versement des indemnités de chômage, il peut en résulter un allongement de la durée du chômage recensé. Quoi qu'il en soit, l'augmentation de la part du chômage d'assez longue durée reflète sans aucun doute le fait que l'atonie du marché de l'emploi affecte de plus en plus des groupes en général relativement favorisés qui éprouvent maintenant plus de difficultés à retrouver un emploi lorsqu'ils ont été licenciés. Cette conclusion trouve une confirmation dans la tendance qu'ont de nombreux pays (Canada, France et Royaume-Uni, par exemple) à réduire les montants des prestations de chômage par rapport aux gains moyens, et à adopter des conditions plus rigoureuses pour l'ouverture du droit aux prestations.

Le pourcentage des femmes en chômage depuis plus de trois mois dans l'ensemble du chômage de longue durée a généralement augmenté entre 1973 et 1979. Aux Etats-Unis, aux Pays-Bas et en Norvège, les femmes représentaient en 1979 entre le tiers et la moitié du total du chômage de longue durée. Cette situation résulte probablement de l'influence de plusieurs facteurs : augmentation ces dernières années des taux d'activité des femmes ; tendance des employeurs à accorder la préférence aux hommes en période de chômage élevé à cause d'idées préconçues quant au rôle de l'homme, auquel il incomberait de subvenir aux besoins de la famille ; degré moins élevé de spécialisation professionnelle. Les femmes sont extrêmement nombreuses dans certaines branches des industries manufacturières particulièrement touchées par le chômage, comme le textile et l'habillement, où elles représentent 70 % des effectifs.

3. Prix et demande finale d'énergie

Une augmentation du prix du pétrole importé se répercute sur l'inflation de plusieurs façons : elle entraîne une augmentation des composantes énergétiques de l'indice des prix à la consommation et de l'indice des prix de gros, le pétrole étant un bien de consommation et un bien entrant dans le processus de production ; en outre, le prix du pétrole d'origine intérieure suit le mouvement, de même que, après un certain temps, le prix des combustibles concurrents tels que le gaz naturel et le charbon.

La rapidité avec laquelle les prix de l'énergie d'origine intérieure et les prix des combustibles concurrents s'ajustent sur une augmentation du prix du pétrole importé varie selon les combustibles, selon les pays et dans le temps. Le tableau 8 permet de mesurer approximativement l'ajustement connexe global des prix par un « coefficient de répercussion » qui est égal aux pourcentages d'augmentation des composantes énergétiques de

l'indice des prix à la consommation et de l'indice des prix de gros, divisés par le pourcentage d'augmentation du prix du pétrole importé, exprimé en monnaie locale. Les niveaux des coefficients de répercussion des différents pays ne sont pas comparables (car la couverture des prix de l'énergie n'est pas la même) mais le tableau 8 montre très nettement que les ajustements connexes des prix sont devenus plus rapides au fil des ans. Ces estimations approximatives indiquent en effet qu'une augmentation de 10 % du prix du pétrole importé a entraîné une augmentation du prix de l'énergie pour l'utilisateur final égale à 4 3/4 % en 1978-1980, contre un peu plus de 2 % en 1973-1975.

Les principaux facteurs de l'augmentation des coefficients de répercussion ont été les suivants : la réaction plus rapide des prix du gaz naturel (principal combustible concurrent) ; la levée des contrôles sur les prix du

pétrole et du gaz naturel produits aux Etats-Unis ; les taxes spéciales sur l'utilisation finale d'énergie ; l'ajustement plus rapide des tarifs de l'électricité. Ces facteurs peuvent être liés à la prise de conscience de la nécessité de réduire la dépendance à l'égard du pétrole importé et, probablement aussi, à la révision des anticipations concernant l'évolution du prix du pétrole pour l'avenir.

Reflétant cette répercussion accrue de l'augmentation du prix du pétrole importé sur le prix de l'énergie pour l'utilisateur final, les prix relatifs de l'énergie¹ dans les sept grands pays de l'OCDE pourraient avoir

1. Les prix relatifs de l'énergie pour l'utilisateur final sont mesurés par les composantes énergétiques de l'indice des prix de gros et de l'indice des prix à la consommation, divisées par l'indice total calculé en faisant abstraction de sa composante énergétique.

8. COEFFICIENTS DE RÉPERCUSSION

Variation des prix de l'énergie pour l'utilisateur final par rapport à la hausse des prix du pétrole importé¹

	1973-75	1978-80		1973-75	1978-80
ÉTATS-UNIS			ROYAUME-UNI		
EIPG	0,39	0,69	EIPG	0,28	0,51
EIPC	0,17	0,42	EIPC	0,29	0,55
Total	0,23	0,50	Total	0,28	0,53
JAPON			ITALIE		
EIPG	0,60	0,81	EIPG	0,77	0,58
EIPC	0,17	0,31	EIPC	0,24	0,54
Total	0,35	0,57	Total	0,42	0,56
ALLEMAGNE			CANADA		
EIPG	0,20	0,29	EIPG	0,17	0,41
EIPC	0,16	0,32	EIPC	0,16	0,20
Total	0,18	0,31	Total	0,16	0,27
FRANCE			SEPT PRINCIPAUX PAYS		
EIPG	0,27	0,48	EIPG	0,38	0,63
EIPC	0,20	0,39	EIPC	0,18	0,40
Total	0,23	0,42	Total	0,24	0,48

Note: Les coefficients sont calculés successivement pour la composante « énergie » des prix de gros (EIPG), la composante « énergie » des prix à la consommation (EIPC), et le total, en appliquant à EIPG un poids égal à la part de l'industrie dans la demande finale totale d'énergie.

(1) En monnaie locale. Pour le Canada, le prix du pétrole importé a été remplacé par le prix fob de l'énergie importée.

9. PRIX RELATIFS DE L'ÉNERGIE POUR L'UTILISATEUR FINAL¹

1972 = 100

	États-Unis	Japon	Allemagne	France	Royaume-Uni	Italie	Canada	Total
1973	101,7	97,3	107,2	97,7	94,1	93,4	107,7	100,6
1974	122,0	137,1	118,7	122,0	98,9	148,9	109,2	121,3
1975	125,1	150,5	122,1	118,7	108,0	140,4	111,9	124,6
1976	128,0	154,5	125,5	119,9	108,9	148,1	122,3	127,8
1977	133,2	151,5	121,1	124,8	106,7	156,0	128,1	130,7
1978	131,1	134,0	120,0	124,1	103,7	145,5	130,5	126,6
1979	144,7	151,8	135,8	129,3	104,9	147,3	131,9	137,6
1980 ²	175,6	241,7	146,4	144,4	113,6	186,2	141,8	169,0

(1) Composante « énergie » des indices de prix à la consommation et des prix de gros divisée par les indices totaux à l'exclusion de l'énergie. Les prix relatifs de l'énergie, pour ce qui concerne les prix de gros, sont pondérés par la part de l'industrie dans la demande finale totale d'énergie.

(2) Estimations.



Le renchérissement du pétrole importé se traduit depuis deux ans plus fidèlement par des hausses de prix de l'énergie pour l'utilisateur final.

marqué une augmentation de 33 % entre 1978 et 1980, contre 25 % pendant la période 1972-1975 (tableau 9). Il est donc probable que, à moyen terme, la demande finale d'énergie réagira à la hausse du prix de l'énergie au moins aussi fortement qu'après le premier choc pétrolier. Des calculs approximatifs donnent à penser que la hausse des prix relatifs de l'énergie pour l'utilisateur

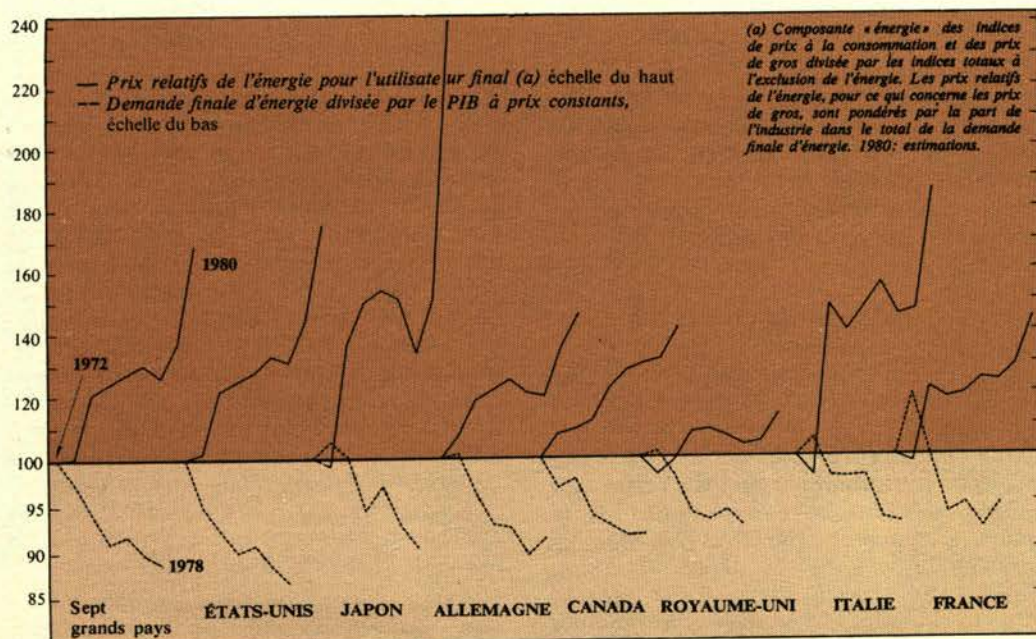
final après le premier choc pétrolier, combinée aux mesures n'agissant pas directement sur les prix, a réduit la demande finale d'énergie de 230 millions de tonnes d'équivalent-pétrole (mtep) par rapport au niveau qu'elle aurait sans doute atteint sans cette hausse et ces mesures. En termes de demande d'énergie *primaire* (avant déduction des pertes d'énergie dans le secteur énergétique),

cette réduction correspond à 6 ¼ millions de barils/jour d'équivalent pétrole².

Le graphique B retrace pour les sept grands pays la diminution, entre 1972 et 1978, de l'utilisation d'énergie, mesurée par le rapport de la demande finale d'énergie au PIB réel. En général, les pays où ce rapport a fortement diminué sont ceux qui ont enregistré une augmentation relativement forte des prix relatifs de l'énergie pour l'utilisateur final. Les deux principales exceptions sont le Japon et l'Italie, où une forte augmentation des prix relatifs de l'énergie n'a entraîné qu'une faible diminution de la demande. Dans ces deux pays, et particulièrement au Japon, la demande finale d'énergie de l'industrie représente une part importante de la demande finale totale d'énergie. En raison de la faiblesse des impôts spécifiques sur l'énergie au niveau de l'industrie, les prix de l'énergie pour le secteur industriel sont davantage influencés par les variations du prix du pétrole importé que ne le sont les prix de l'énergie pour le secteur des ménages. Toutefois, des études empiriques ont montré que l'élasticité-prix de la demande finale d'énergie est plus faible dans le secteur industriel que dans le secteur résidentiel et commercial. De ce fait, lorsque le prix du pétrole importé augmente, les pays où l'industrie tient une large place dans la demande finale totale d'énergie connaissent à la fois une augmentation relativement importante du prix relatif de l'énergie au niveau global et une diminution relativement faible de l'intensité d'utilisation de l'énergie.

B. DEMANDE FINALE D'ÉNERGIE ET PRIX RELATIFS DE L'ÉNERGIE POUR L'UTILISATEUR FINAL, 1972-80

1972 = 100



2. Cette estimation table sur une élasticité-revenu de la demande finale d'énergie égale à 0,85. Elle ne tient pas compte des effets retardés que la baisse des prix relatifs de l'énergie antérieure à 1972 peut avoir eu sur la demande finale d'énergie.

Pétrole: les ministres de l'AIE donnent un tour de vis

La réunion des ministres des pays de l'AIE était axée principalement sur la répartition équitable du pétrole en période de «pré-crise». Ils ont arrêté un ensemble de mesures visant à faire baisser le plus possible la tension sur le marché pétrolier en réduisant, au premier trimestre 1981, la demande des pays de l'AIE sur les marchés mondiaux de quelque 26 millions de tonnes, soit 2,2 millions de barils par jour (mbj), abstraction faite des prélèvements sur les stocks effectués normalement en cette période de l'année. Cet ensemble de mesures comprend cinq volets.

1. Les ministres ont décidé d'effectuer, autant que nécessaire par le maintien de l'équilibre entre l'offre et la demande de pétrole, des *prélèvements sur les stocks*. Pour que ceux-ci compensent en totalité le déficit prévu pour le premier trimestre — environ 2,2 mbj — les stocks devraient baisser de leurs niveaux du 1^{er} octobre 1980 (460 millions de tonnes) et du 1^{er} janvier 1981 (440 millions) à 385 millions au 1^{er} avril 1981. A ce niveau, ils seraient encore un peu supérieurs à ce qu'ils étaient au 1^{er} avril 1979 (364 millions de tonnes).

2. Afin d'éviter dans toute la mesure du possible que les prélèvements atteignent un tel ordre de grandeur, les ministres sont convenus d'agir pour continuer à *réduire la demande*, qui est déjà en diminution de 6 % environ par rapport à l'an dernier. Il appartient à chaque pays de déterminer les mesures à prendre à cet effet, mais celles-ci devront sans doute être plus sévères dans les pays où le niveau des stocks est anormalement bas ou dont les approvisionnements sont réduits du fait du conflit irano-irakien.

3. Les pays de l'AIE qui produisent du pétrole et du gaz ont accepté d'encourager et de *soutenir une importante production intérieure*.

4. Tous les pays ont été d'accord pour *décourager les achats inopportuns* de pétrole à des prix de nature à accroître les tensions sur le marché.

5. Les ministres sont convenus de s'efforcer de supprimer les déséquilibres qui pourraient apparaître entre pays et, dans certains cas, entre compagnies. Considérée globalement, la situation des pays de l'AIE en matière de stocks et d'approvisionnements est gouvernable mais on risque de voir se former des déséquilibres graves dans la répartition des stocks et des approvisionnements entre les pays. Il a été décidé en principe que les

Ulf Lantzke, directeur exécutif de l'Agence internationale de l'énergie, expose ci-dessous les résultats de la réunion ministérielle du Conseil de direction du 9 décembre en les plaçant dans le contexte du déséquilibre à long terme entre l'offre et la demande de pétrole.

pays dont la position est plus favorable contribueront à atténuer les pressions que le marché exerce sur ceux qui sont en moins bonne posture sur le plan des approvisionnements et/ou des stocks. L'AIE ne met pas en œuvre un véritable système de répartition, mais un dispositif qui aidera à résoudre les cas difficiles — qu'il s'agisse de pays ou de compagnies. Faute d'être corrigés, les déséquilibres pourraient, en effet, provoquer une tension excessive sur les marchés qui, à son tour, pourrait faire monter les prix.

Nous nous attendons que ces différentes actions aient pour effet de ramener la demande de pétrole des pays de l'AIE sur les marchés mondiaux à 238 millions de tonnes au premier trimestre 1981, alors que cette demande devait se chiffrer, d'après les prévisions, à 264 millions. Ainsi réduite d'environ 2,2 mbj au premier trimestre, la demande devrait pouvoir être satisfaite à l'aide des quantités de pétrole dont les pays de l'AIE disposeront, prévoit-on, pendant cette période.

Pour assurer la crédibilité de ces actions, les ministres ont décidé, pour conclure, qu'elles devaient être mises en œuvre aussitôt que possible, et ils ont invité le Conseil de direction de l'AIE à se réunir régulièrement pour examiner les résultats obtenus à cet égard.

La toile de fond

Pour comprendre pourquoi ces mesures ont été prises, il faut remonter quelque peu dans le passé. Au cours des dix dernières années, on a enregistré trois grandes perturbations dans l'offre de pétrole, causées respectivement par la guerre israélo-arabe de 1973/74, la révolution iranienne de 1979 et le conflit actuel entre l'Irak et l'Iran. Il est intéressant et instructif d'analyser la manière dont les prix du pétrole, les approvisionne-

ments pétroliers et la structure de la demande de pétrole ont évolué à la suite de ces perturbations.

1973/74

Lorsque, en 1973, le premier choc pétrolier a frappé les économies, les gouvernements se trouvaient en fait sans dispositif d'urgence pour faire face à la situation. La répartition des ressources du marché durant cette période de crise a été assurée essentiellement par les compagnies pétrolières internationales qui, contrairement à une opinion largement répandue, ont fort bien assumé leurs responsabilités en contribuant à la stabilisation du marché pétrolier mondial.

Le choc de 1973 et 1974 a décidé les gouvernements de se donner les moyens de faire face, par une coopération plus étroite, à d'éventuelles crises futures. C'est ainsi que les grandes nations consommatrices de pétrole ont établi un Programme international de l'énergie et créé l'AIE pour le mettre en œuvre.

L'AIE s'est d'abord employée essentiellement à monter un dispositif de répartition en cas d'urgence qui reste d'ailleurs l'une de ses principales raisons d'être. Il peut être déclenché dès le moment où le groupe, ou un pays considéré isolément, constate une réduction de 7 % de ses approvisionnements. Les moyens d'action sur le marché pétrolier en pareil cas comprennent la limitation de la demande, les prélèvements sur les stocks et, le cas échéant, une nouvelle répartition des approvisionnements entre les pays. Le but est d'atténuer, de manière concertée, la gravité d'une crise donnée.

1979

En 1979, nous nous sommes trouvés devant un problème très différent de celui qu'avait posé l'embargo de 1973/74. La révolution iranienne a entraîné une réduction importante de la production de pétrole, mais, quelques mois plus tard, les autres pays de l'OPEP avaient compensé dans sa plus grosse partie la perte de production imputable à l'Iran. Pendant un certain temps, toutefois, il y a eu un déficit de quelque 2 mbj, et cette pénurie passagère a entraîné plus d'un doublement des prix en l'espace d'un an; ce n'est pas tant la pénurie matérielle réelle que la perspective de nouveaux resserrements des approvisionnements qui a provoqué une escalade des prix aussi rapide.

Ainsi donc, lorsqu'on réfléchit aux moyens d'assurer une répartition équitable des approvisionnements pétroliers en

temps de crise, on ne doit pas seulement envisager une stratégie qui permette de faire face à une pénurie matérielle effective; il faut chercher les moyens de réduire la tension — réelle ou supposée — sur les marchés pétroliers pendant ces périodes afin de contribuer à stabiliser les prix. En réalité, on n'a encore jamais connu de période de pénurie effective qui ait excédé quelque trois mois environ.

En 1979, le déficit a d'abord été comblé, en majeure partie, grâce à l'accroissement de la production des autres pays de l'OPEP et à la limitation de la demande dans les pays consommateurs. Ultérieurement, dans le courant de l'année, le ralentissement de la croissance économique a contribué à faire baisser cette demande. La hausse de près de 140 % qu'ont accusée les prix a résulté d'une pénurie relativement faible ayant déclenché un enchaînement d'événements qui a maintenu à un niveau élevé, jusqu'à l'été 1980, la demande émanant des pays de l'OCDE de pétrole produit par l'OPEP. Du fait du climat psychologique créé par l'incertitude entourant les approvisionnements, la coopération entre les pays consommateurs n'a pas été particulièrement satisfaisante. On a eu plusieurs exemples de pays consommateurs contribuant, plus ou moins, à accroître la tension sur le marché.

- Dans certains pays, la formation de stocks a atteint un rythme qui a fait monter davantage les prix du marché libre.
- D'autres pays ont créé des compagnies pétrolières d'Etat chargées de traiter directement avec les producteurs dans l'espoir d'obtenir des approvisionnements supplémentaires. L'expansion des transactions d'Etat à Etat a réduit la souplesse des circuits traditionnels d'approvisionnement.
- Certains pays ont paru disposés à payer très cher le pétrole plutôt que d'amputer leur consommation d'énergie, opération politiquement difficile et, à leur avis, domageable pour l'économie nationale.
- Les changements intervenus dans la structure traditionnelle des approvisionnements ont suscité une controverse assez vive entre les Etats-Unis et les pays européens à la suite de la décision prise par les premiers de verser une prime de 5 dollars par baril aux compagnies pétrolières américaines de manière à détourner des approvisionnements pétroliers du marché de Rotterdam, où les prix libres étaient les plus élevés, vers celui des Caraïbes.

Face à une telle situation, on s'est employé, dans le cadre de l'AIE et au sommet de Tokyo, à mettre en œuvre des mesures qui atténueraient la concurrence entre les nations industrialisées. En mars 1979, les pays de l'AIE se sont fixé un objectif global: réduire de 5 % leur demande de pétrole sur les marchés mondiaux. Quelque temps après, au sommet de Tokyo, le principe de plafonds d'importations de pétrole a été adopté. Pourtant, ces dispositifs n'ont pas suffi. Pourquoi donc la réaction collective des pays consommateurs a-t-elle été insuffisante?

- La décision de l'AIE de réduire la

Bilan depuis 1973

Les prix (exprimés en dollars de 1970) ont à peu près décuplé de 1973 à aujourd'hui.

Les exportations des pays de l'OPEP ont fléchi de 30 mbj environ en 1973 à 26 mbj en 1980 (selon les estimations). Cette baisse s'est produite en majeure partie l'an dernier.

Les importations des pays de l'AIE sont revenues de plus de 24 mbj en 1973 à 22 mbj en 1980 (selon les prévisions).

La consommation globale de pétrole de la zone OCDE est restée relativement stable. Les principales raisons de la diminution des quantités de pétrole achetées par les pays de l'OCDE aux pays de l'OPEP sont: l'accroissement important de la production de pétrole dans la zone OCDE, l'augmentation des importations en provenance de pays n'appartenant pas à l'OPEP, le Mexique notamment, le recours à d'autres combustibles et la diminution de la consommation de pétrole qu'ont entraînée les économies d'énergie, ainsi que, plus récemment, le fléchissement de l'activité économique.

demande de pétrole sur les marchés mondiaux a eu un caractère trop général; elle aurait probablement dû être prise par des ministres qui, eux, auraient pu agir au sein des gouvernements pour qu'elle soit appliquée de manière plus vigoureuse.

- En adoptant le principe de plafonds d'importations de pétrole par pays, le sommet de Tokyo a permis de déterminer avec plus de précision la contribution de chacun aux efforts nécessaires pour venir

à bout du problème. Toutefois, les chiffres des importations de pétrole étaient un peu gonflés; de plus, on ne s'était pas donné les moyens de surveiller efficacement le respect des limites fixées. (Après un an de travail environ, en mai 1980, l'AIE a mis en place un système de plafonds d'importations de pétrole qui permettra de faire jouer ce dispositif important de manière plus efficace et plus suivie le jour où cela pourra se révéler nécessaire.)

- Si l'offre et la demande de pétrole s'équilibraient plus ou moins pour les pays de l'AIE considérés dans leur ensemble, certaines nations étaient moins bien loties et ont dû s'adresser au marché libre pour certaines cargaisons. Ce fait, joint à l'accumulation continue de stocks dans certains pays qui se trouvaient déjà dans une situation relativement confortable, a pesé lourdement sur les marchés.

- Peu d'efforts communs ont été déployés pour décourager les achats inopportuns, même lorsque ceux-ci s'effectuaient à des prix assortis de majorations très élevées.

- Enfin — il ne s'agit pas d'une critique, mais d'une observation — les compagnies, qui avaient accordé une importance capitale en 1973/74 au maintien de l'équilibre sur l'ensemble des marchés pétroliers mondiaux, se sont attachées bien davantage, en 1979, à consolider leurs positions particulières.

En conséquence, alors que l'offre et la demande de pétrole ont été en équilibre, fragile certes, pendant la majeure partie de l'année, la rivalité qui se manifestait a poussé les producteurs de pétrole à augmenter les prix de quelque 140 %. Selon les estimations de l'OCDE, cette hausse aura pour effet, au total, de réduire de 4 ½ points environ le PNB des pays de l'OCDE d'ici à la fin de 1981. Autrement dit, le PNB de la zone sera, fin 1981, inférieur de presque 400 milliards de dollars

Les pays de l'AIE ont décidé d'effectuer des prélèvements sur les stocks au premier trimestre 1981 pour faire baisser la tension sur le marché pétrolier.



approximativement (soit presque 500 dollars environ par habitant) à ce qu'il aurait pu être si les prix du pétrole étaient restés stables en 1979 et 1980.

La situation aujourd'hui

Nous ne pouvons manifestement pas nous permettre de répéter l'expérience de 1979. Pourtant, sur certains points importants, il est vrai, la situation devant laquelle nous nous trouvons aujourd'hui s'apparente à celle qui se présentait au premier semestre de cette année-là. Premièrement, l'insuffisance de l'offre est à peu près du même ordre de grandeur : entre 1 et 2 mbj. Deuxièmement, certains des signes prémonitoires se dessinent de nouveau assez clairement : les variations des prix sur les marchés libres s'amplifient et prennent un caractère désordonné, cependant que certains pays producteurs de l'OPEP appliquent aux prix officiels des majorations que certaines compagnies pétrolières, de leur côté, acceptent de payer pour obtenir des contrats de plus ou moins longue durée. Il y a pourtant une différence importante entre la situation de 1979 et la situation actuelle, à savoir que le niveau des stocks globaux des pays de l'AIE est aujourd'hui beaucoup plus élevé.

Au cours des trois derniers mois, les pays de l'AIE ont mis sur pied, en commun, une stratégie permettant d'agir de façon tout à fait différente sur le marché pétrolier.

Le 1^{er} octobre 1980 — la réaction ne s'est pas fait attendre cette fois-ci — ils sont convenus de puiser dans leurs stocks. D'après nos statistiques, il semble bien qu'il y ait actuellement déstockage, au rythme d'environ 2,5 mbj. Cela, joint à l'accroissement de la production de certains pays dans une proportion supérieure à 1 mbj, a compensé la majeure partie de la perte de 4 mbj que le monde a subie du fait de l'interruption des exportations de l'Irak et de l'Iran.

Malheureusement, les hostilités n'ont pas cessé au Moyen-Orient et, si les mesures prises le 1^{er} octobre ont permis jusqu'à présent de modérer les hausses de prix, on a estimé que les ministres devaient se réunir pour prendre une nouvelle initiative.

Je suis convaincu que les nouvelles mesures seront efficaces et que la tension sur les prix s'atténuera. Nous espérons tous voir se terminer rapidement le conflit entre l'Irak et l'Iran : c'est la meilleure solution pour calmer les inquiétudes que suscite le marché pétrolier. En revanche, si le conflit armé se poursuit, les ministres devront peut-être, en cas de nécessité, se réunir à bref délai.

La différence la plus importante, par rapport à 1979, dans notre manière de réagir est peut-être que, maintenant, nous nous efforçons de mettre en place les moyens de stabiliser rapidement la situation au lieu d'avoir à faire face plus tard à des problèmes plus graves.

Les problèmes énergétiques à long terme

Lors de la réunion, les ministres ont abordé également un certain nombre de problèmes énergétiques à plus long terme. Si nous avons essayé de maintenir ces problèmes au premier plan, c'est que nos pays resteront vulnérables à des perturbations à court terme du marché pétrolier s'ils ne prennent pas des mesures efficaces pour favoriser les mutations structurelles des économies énergétiques et réduire ainsi leur dépendance à l'égard du pétrole. Les années soixante-dix et les premiers mois de 1980 ont appris que toute une série d'événements peuvent rompre le fragile équilibre du marché pétrolier mondial.

La seule vraie surprise serait qu'il n'y ait pas de surprises au cours des années à venir. Mettre en œuvre de nouvelles sources d'énergie prend du temps. De

plus, même en déployant de gros efforts, la part du pétrole dans la consommation totale d'énergie, qui est de 50 % aujourd'hui, ne pourra sans doute pas être ramenée à moins de 40 % d'ici à 1990. Si nous pouvons nous engager résolument dans la voie du charbon et de l'énergie nucléaire, il est possible que le pourcentage du pétrole dans le bilan énergétique total puisse être réduit à 30 % en l'an 2000. Cela exigerait de tripler la production et l'utilisation de charbon et de multiplier par cinq celles d'énergie nucléaire. Cet accroissement de l'offre, parallèlement à des efforts continus pour une utilisation plus sage de l'énergie, ferait baisser les importations des pays de l'AIE qui, de 24 mbj en 1978, tomberaient à 20 mbj en 1990 et à 17 mbj en l'an 2000.

C'est là un but qui en vaut la peine et, sans sous-estimer les obstacles à franchir, on peut considérer que ce sont des objectifs réalistes, à notre portée.

Recommandations sur le charbon

Le Conseil consultatif de l'industrie du charbon (CCIC)¹ de l'Agence internationale de l'énergie (AIE) vient de présenter son premier rapport aux ministres de l'Énergie des 21 pays membres de l'AIE. Ce rapport comporte des recommandations adressées aux gouvernements et à l'industrie concernant un programme d'action sur le charbon. Ce programme est destiné à assurer une expansion rapide de la production, des échanges et de l'utilisation mondiale du charbon.

Le rapport du CCIC conclut qu'à l'heure actuelle la place tenue par le charbon dans le monde augmente trop lentement pour qu'il soit possible d'atteindre les objectifs prévus, à savoir doubler la production et l'utilisation du charbon dans le monde d'ici à 1990, les tripler d'ici à l'an 2000.

Au cours des vingt prochaines années, le principal débouché du charbon sera la production d'électricité. L'évaluation effectuée par le Conseil consultatif permet de penser que le triplement de l'utilisation du charbon d'ici à l'an 2000 nécessitera le triplement de la puissance installée des centrales au charbon de la zone OCDE pour la porter à 1100 GWe d'ici à la fin du siècle.

Les incertitudes quant au rôle futur du charbon l'empêchent d'assumer pleinement sa capacité de réduire l'utilisation du pétrole dans les pays industrialisés, bien qu'il s'agisse d'une option évidemment

intéressante du point de vue économique. Le CCIC est persuadé que les gouvernements et l'industrie pourraient réduire ces incertitudes en prenant rapidement des mesures vigoureuses.

Les recommandations à l'intention des gouvernements demandent notamment que :

- les pays de l'OCDE prennent des engagements précis et créent ainsi des conditions qui permettent de réaliser des centrales à charbon représentant la puissance installée nécessaire ; les mesures correspondantes devront viser à :
 - permettre aux prix du pétrole et du gaz d'atteindre les niveaux mondiaux
 - interdire la construction de nouvelles

(1) La création du CCIC en avril 1980 résulte de l'engagement pris par les pays occidentaux, lors du sommet économique de Tokyo en juin 1979, de remplacer le pétrole par le charbon dans toute la mesure du possible.

Le Conseil consultatif a pour mandat de fournir des conseils pratiques sur la manière d'éliminer les goulets d'étranglement et de permettre ainsi une expansion rapide du charbon dans le monde.

Le CCIC rassemble plus de 30 personnalités appartenant aux principales entreprises mondiales liées au secteur charbonnier. Il s'agit de sociétés charbonnières, de sociétés de production d'électricité, d'entreprises sidérurgiques, pétrolières et manufacturières, ainsi que de sociétés nationales de charbon et d'électricité.

centrales thermiques alimentées au pétrole pour assurer la charge de base et également, dans toute la mesure du possible, la charge intermédiaire dans la production d'électricité

- encourager les compagnies d'électricité et les grands utilisateurs industriels à procéder, comme prévu, à la transformation de leurs chaudières à pétrole en chaudières à charbon
- les pays producteurs et exportateurs de charbon adoptent des mesures visant à permettre un accroissement de la production et du transport du charbon en créant, dans chaque pays intéressé, un climat stable et propice aux investissements, en adoptant des politiques énergétiques empreintes de clarté et de continuité, en développant les politiques d'attribution de concessions, et en adoptant des dispositions claires et stables en matière de redevances et de fiscalité
- des mesures soient prises d'urgence à tous les niveaux pour simplifier les procédures administratives et réglementaires ainsi que celles qui traitent de la planification et de la protection de l'environnement, afin que la production, le transport et l'utilisation du charbon puissent s'effectuer efficacement

- des mesures soient prises pour aplanir les différends résultant de l'utilisation des sols pour la coordonner dans les zones à forte densité de population lorsqu'il s'agit de nouveaux systèmes de transport, d'installations d'utilisation du charbon ou de mines de charbon
- les pays du tiers monde qui sont susceptibles de devenir producteurs ou utilisateurs de charbon puissent bénéficier plus facilement d'une aide financière et technique.

S'adressant à l'industrie, le CCIC recommande notamment que :

- les fournisseurs, transporteurs et utilisateurs de charbon envisagent et réalisent des entreprises communes ayant pour objet les investissements dans les mines, les transports et l'utilisation du charbon
- les compagnies d'électricité étudient attentivement les autres possibilités de réduire leur consommation de pétrole par utilisation d'une plus grande quantité de charbon, et que l'industrie étudie d'urgence le remplacement du pétrole par le charbon en accordant à ce problème une priorité absolue
- les industries se préparent à répondre aux besoins en matière de nouveaux équipements, fournitures et services auxiliaires nécessaires tels que matériel d'extraction, systèmes de livraison et équipements de traitement et de combustion du charbon
- les entreprises s'occupant du transport du charbon, et notamment les sociétés de chemin de fer, les organismes portuaires et les sociétés de carboducs prennent les mesures voulues pour pouvoir répondre à l'accroissement futur des échanges de charbon-vapeur par voie terrestre et maritime
- l'industrie prenne l'initiative et s'attache en coopération avec les autorités responsables, à réduire au minimum les risques que

posent, pour la santé, pour la sécurité et pour l'environnement, l'extraction, le transport et l'utilisation du charbon

- les travaux de recherche, de développement et de démonstration consacrés aux différents problèmes que posent l'extraction, le traitement et le transport du charbon soient intensifiés
- les installations d'utilisation puissent

fonctionner avec une gamme de charbon aussi étendue que possible.

Le Conseil consultatif envisage d'inscrire son propre programme d'action dans le prolongement de la réunion ministérielle de l'AIE, afin de faire part, en détail, de ses conclusions et de ses recommandations à l'industrie et aux gouvernements des pays membres.

Choix des sites des centrales nucléaires

Unité de vues des organismes compétents en matière d'autorisation

Depuis l'accident survenu en 1979 dans la centrale nucléaire de Three Mile Island, les autorités américaines étudient des propositions visant à établir de nouveaux critères de choix des sites qui mettraient davantage l'accent sur les facteurs de densité de population au voisinage d'un site nucléaire. Ces nouvelles propositions viendraient à exclure l'implantation de centrales nucléaires dans certaines régions où les densités de population sont élevées, en dépit du fait qu'il est possible, en pratique, de maintenir le niveau de protection du public en introduisant, au stade de la conception de l'installation, des caractéristiques de sûreté supplémentaires.

Si ces critères étaient acceptés, l'approche du choix des sites qu'adopteraient les États-Unis différerait de celle qui prévaut actuellement dans la plupart des pays membres de l'AEN.

Dans ces conditions, un échange de vues sur cette question au niveau international présente un intérêt évident, et c'est ce qui a incité l'AEN à organiser une réunion spéciale d'un groupe qui réunit les représentants des organismes réglementaires des pays membres¹. A l'issue de cette réunion a été adoptée une déclaration qui place le choix des sites dans le contexte général de la sûreté. La déclaration porte sur les principaux points suivants.

- Le choix du site ne saurait à lui seul remplacer les caractéristiques de conception et d'exploitation des centrales pour assurer la sûreté, bien qu'il puisse contribuer, de toute évidence, à la protection de la santé et à la sécurité du public.
- Le choix d'un site, dans une région ou

dans un pays donné, dépend naturellement d'éléments concrets (densité de population, disponibilité de terrains et eau de refroidissement, etc.). Dans certains pays, les caractéristiques spécifiques de conception de la centrale ne jouent aucun rôle dans le choix du site, alors que dans d'autres, elles font partie des critères de sélection finale permettant de garantir un niveau de sécurité satisfaisant quelle que soit la densité de population.

- Lors du choix d'un site, il importe de prévoir la possibilité de mettre en œuvre un plan d'urgence en cas d'accident ayant des conséquences au-delà du site en question, l'aptitude à réagir rapidement étant aussi un facteur contribuant à la protection du public.

- L'analyse des relations entre le choix des sites, les plans d'urgence et les systèmes de sûreté incorporés permettent aux responsables de la réglementation de juger de la sûreté globale d'une centrale nucléaire. Pour mieux comprendre ces relations, il faudrait, aux niveaux national et international, poursuivre l'étude approfondie de certaines questions telles que la quantité et la composition des produits de fission risquant de se dégager à partir du cœur en cas d'accident hypothétique («termes sources»); la dispersion des matières radioactives libérées en pareil cas et leur retombée sur le site de la centrale et dans l'environnement; l'évaluation des conséquences potentielles sur la santé; la mise au point de techniques d'évaluation des risques liés aux centrales nucléaires.

(1) Le sous-comité du Comité sur la sûreté des installations nucléaires.

Coup de projecteur sur l'Afrique

L'urgence des besoins fait que l'Afrique semble progressivement constituer à elle seule un secteur névralgique à part; parallèlement, les possibilités de développement apparaissent avec plus de clarté, car on cerne mieux, sur place comme à l'étranger, le potentiel des ressources encore vierges. En plus, certains obstacles à un développement cohérent de l'Afrique australe ont été levés par le déblocage de quelques situations politiques (Zimbabwe). Les conditions pour une action exemplaire sont donc réunies et c'est à cela qu'incite le dernier rapport du président du CAD, John P. Lewis¹.

L'urgence

«Compte tenu de toutes les prévisions économiques que nous avons vues jusqu'à présent, l'Afrique ne sera plus, en l'an 2000, dans la mauvaise passe qu'elle traverse actuellement. Elle sera au plus noir de l'abîme²». Cette interprétation sévère des indicateurs économiques relatifs à l'Afrique subsaharienne, faite par un haut fonctionnaire africain de la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique, est assez généralement admise³.

- Chaque habitant de la région dispose, en moyenne, d'une quantité de nourriture bien moins grande que voici dix ans et, dans l'ensemble, le régime alimentaire ne suffit plus à couvrir les besoins nutritionnels élémentaires.

- La production alimentaire moyenne par habitant n'a cessé de diminuer régulièrement depuis 1960.

- Durant les années soixante-dix, le taux annuel d'accroissement de la population en Afrique (2,7 %) a été supérieur de 14 % à la moyenne de l'ensemble des pays en développement; alors que, selon les prévisions, l'augmentation de la population dans le reste des pays en développement devrait se ralentir pendant les années quatre-vingts, en Afrique il atteindrait 2,9 %.

- La progression moyenne du revenu par habitant dans les «pays à faible revenu»⁴ de l'Afrique subsaharienne a été de 0,2 % seulement par an au cours des années soixante-dix contre 1,1 % dans les pays de même catégorie en Asie et de 2,9 % dans l'ensemble des pays en développement. Selon des prévisions fondées sur des hypothèses que la Banque mondiale qualifie d'optimistes, on prévoit que dans les pays africains à faible revenu l'élévation annuelle du revenu par habitant sera de 0,1 % seulement de 1980 à 1985 et de

1,1 % de 1986 à 1990; ces chiffres sont à comparer aux taux de croissance de 2,0 % et de 2,6 % dans les pays à bas revenu d'Asie, et de 2,6 % et 3,3 % dans l'ensemble des pays en développement.

- Selon des prévisions plus prudentes, le revenu réel des pays africains les plus pauvres devrait *diminuer* de 0,3 % par an de 1980 à 1985 puis amorcer une légère inversion de tendance avec une progression de 0,1 % de 1986 à 1990. La progression annuelle correspondante devrait être de 1,1 % et 1,5 % dans les pays d'Asie à faible revenu, de 2,0 % et 2,3 % dans l'ensemble des pays en développement.

Chaque habitant de l'Afrique subsaharienne dispose de moins de nourriture qu'il y a dix ans. Ci-dessous: l'Ouganda.



Cette situation est d'autant plus déplorable que l'Afrique subsaharienne est peut-être la dernière terre du monde encore pleine de promesses. Une grande partie du continent est riche en ressources minérales dont certaines n'ont pas encore été découvertes ni, à plus forte raison, exploitées: son sous-sol peut renfermer de vastes gisements de pétrole et de gaz naturel non encore repérés, son potentiel hydro-électrique encore vierge est le plus vaste du monde. Exploitées de façon rationnelle, efficace et équitable, ces richesses pourraient être une source à la fois de profits pour les Africains et d'approvisionnement pour le reste du monde. L'intérêt à stopper la détérioration écologique en cours est évident.

Comment dans ces conditions expliquer le retard qu'a pris le développement dans l'Afrique pauvre ?

L'agriculture

L'agriculture se trouve au cœur de cette dynamique néfaste. L'accès aux marchés

(1) *Rapport du président du Comité d'aide au développement pour l'année 1980.*

(2) *Article de Ray Moseley dans le Chicago Tribune du 3 avril 1980.*

(3) *Les indicateurs auxquels ont fait référence dans cet article proviennent des sources suivantes: OUA, CEA, Banque africaine de développement, FAO, Conseil mondial de l'alimentation, Fonds international de développement agricole.*

(4) *Définis par la Banque mondiale comme les pays, Chine exceptée, dont le PNB par habitant était en 1978 égal ou inférieur à 360 dollars.*



Une grande partie du continent est riche en ressources minérales. Ci-dessus: carrière d'uranium au Gabon.

d'exportation, la tendance des prix à l'exportation, les obstacles à une transformation plus poussée des produits sur place, le déséquilibre de la balance des paiements, la nécessité de réformes structurelles, etc. compliquent la situation. Cependant, aucune stratégie d'accélération n'aura beaucoup d'effet sur le problème de la pauvreté des masses tant que la productivité par habitant de toute la population rurale active (y compris des travailleurs sous-employés) n'aura pas commencé à augmenter de façon convaincante, comblant ainsi les différences énormes de revenus entre la ville et la campagne et tant que les productions vivrières de l'Afrique pauvre n'auront pas rattrapé et largement dépassé l'accroissement de la population, freinant ainsi l'hémorragie de devises destinées à couvrir les importations de vivres.

Pourquoi l'agriculture africaine se trouve-t-elle dans un tel état catastrophique ? Pourquoi, par exemple, n'a-t-elle même pas connu la progression lente, fragile certes, mais incontestable de l'agriculture d'Asie du Sud au cours des dix ou quinze dernières années, dans des conditions pourtant difficiles aussi ? Les réponses à ces questions sont nombreuses. Etant donné les différents types de climats en Afrique, les méthodes de culture doivent être plus individualisées que dans d'autres régions en développement. Il reste beaucoup à faire pour acclimater de nouvelles variétés et mettre au point des technologies qui y soient appro-

priées. Quant aux résultats déjà obtenus par le réseau international de centres de recherche agronomique, ils sont encore mal diffusés aux niveaux régional et subrégional. S'il ne faut certes pas négliger l'irrigation, on a tendance à y consacrer tous les efforts en oubliant quelque peu l'aridoculture.

D'une façon plus générale, la gestion des ressources hydrologiques, à l'échelle des grands bassins fluviaux et aussi surtout dans le cadre de petits projets et sur le terrain laisse à désirer. Les épidémies qui frappent les hommes et les animaux n'ont pas été jugulées. Si les réformes foncières de type classique sont moins nécessaires que dans les autres régions en développement, les relations entre l'homme et la terre, comme entre la propriété privée et la propriété communale, sont complexes surtout quand il s'agit de populations nomades ou qui l'étaient encore hier.

Souvent l'administration n'a pas fait beaucoup d'efforts pour susciter les initiatives locales. Les circuits de distribution privés fonctionnent mal, parce que leur organisation présente des lacunes ou des incohérences. Dans la majeure partie de la région, les réseaux de vulgarisation agricole sont embryonnaires et inefficaces ; il y a des ruptures dans l'acheminement des moyens de production ; les transports entre le lieu de production et le marché sont inexistant, la chaîne de la distribution et du stockage est défectueuse ; les organismes semi-officiels créés pour pallier ces carences ou pour assurer à l'Etat une priorité d'achat par rapport au secteur privé sont souvent lourds, incompétents et parfois corrompus. Dans nombre de pays, les politiques officielles d'achat et de maintien de prix bas à la production ont eu pour effet de décourager les agriculteurs.

A cause de la grande variété climatique, les méthodes de culture doivent être plus individualisées en Afrique qu'ailleurs. Ci-dessous: plantation d'arbres «gao» (acacia albida) dans un champ de sorgho au Niger dans le but de tripler la récolte.

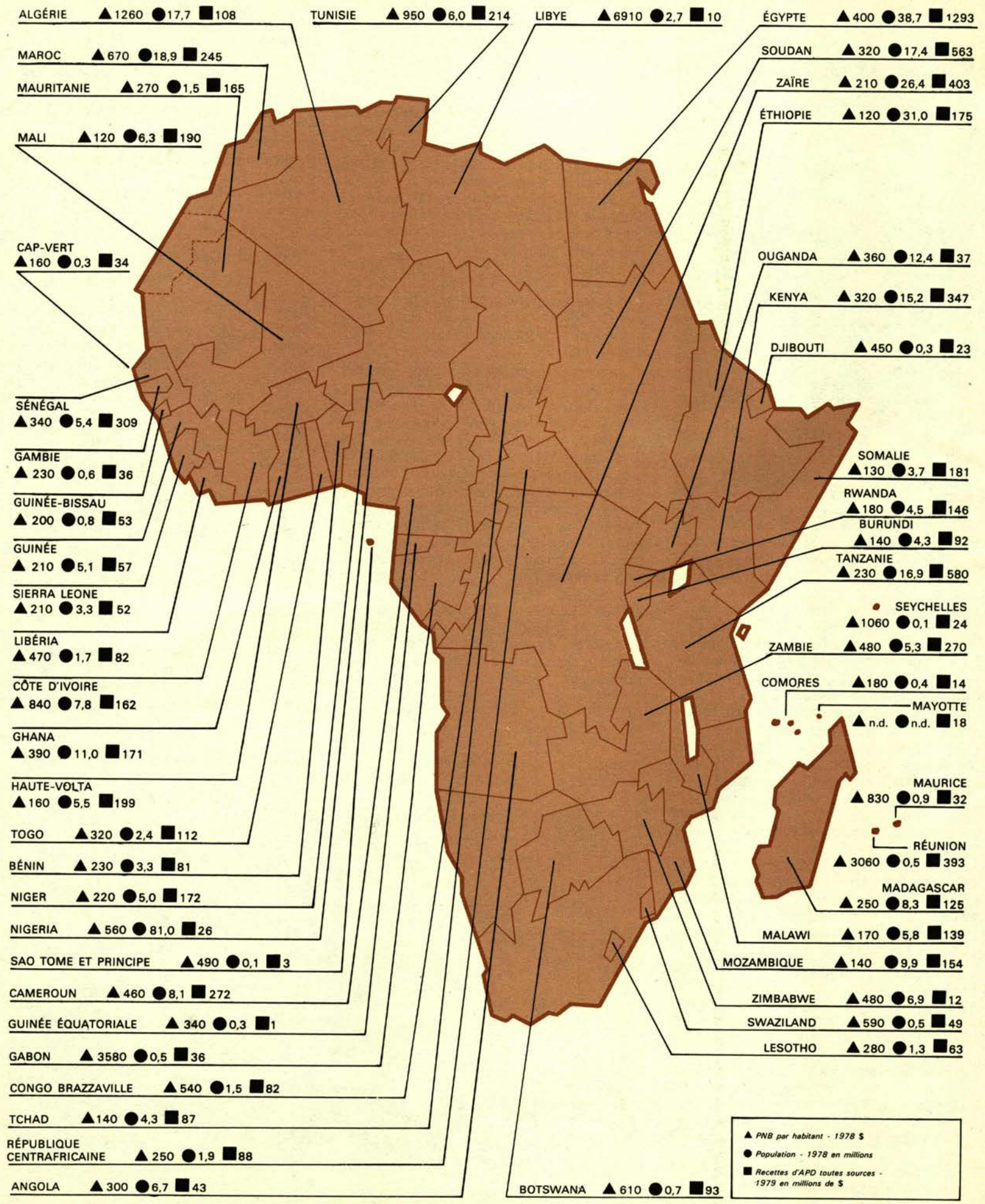


Cet inventaire est si bien connu qu'il devient lassant. Cependant, si chacun de ces problèmes nécessite que l'on s'y attache d'urgence, l'impression d'ensemble n'est pas qu'il faudrait refondre entièrement la politique dans ce secteur. La plupart des problèmes sont connus, de même que les méthodes raisonnablement fiables pour les résoudre au fur et à mesure. C'est plutôt la mise en œuvre qui laisserait à désirer : les pouvoirs publics ont manqué de vigueur pour maîtriser le problème dans toute sa complexité et élaborer des stratégies efficaces à partir de réponses partielles.

Les obstacles au rendement des investissements

Pour comprendre le dérèglement de la dynamique à l'œuvre, il faut en élucider la cause : quels facteurs sous-jacents ont ralenti et entravé la progression sur les sentiers du développement pourtant déjà visibles ? Ni l'insuffisance des investissements, ni l'indifférence du monde extérieur ne constituent une réponse satisfaisante. En effet, selon les estimations de la Banque mondiale en 1978 (qui n'était pas une année exceptionnelle) les investissements intérieurs bruts de toutes sortes ont représenté environ 18 % du PNB des pays d'Afrique à faible revenu. S'il est certain qu'une partie trop faible de ces montants a été affectée à l'agriculture, il est tout de même étonnant, vu la médiocrité des résultats, que le taux d'investissement ait été si élevé. Quant à l'APD moyenne octroyée à l'Afrique pauvre (malgré des écarts entre les divers pays africains) pendant deux décennies, elle a été — d'après les normes internationales *comparativement* élevée.

Ce n'est donc pas le seul volume des



▲ PNB par habitant - 1978 \$
● Population - 1978 en millions
■ Recettes d'APD toutes sources - 1979 en millions de \$



L'explosion démographique, les complexités politiques, les insuffisances des infrastructures font obstacle au rendement des investissements. (a) Camp de réfugiés en Éthiopie: reflet de l'agitation et du morcellement politiques. (b) Séance de planning familial au Kenya destinée à rendre les femmes plus réceptives à l'idée d'espacer les naissances en leur apprenant à nourrir rationnellement leurs familles. (c) Construction d'une des routes qui aideront le Gabon à mettre en valeur de riches forêts de bois dur jusqu'ici inaccessibles aux entreprises forestières. (d) Pour donner à la lutte contre l'analphabétisme — un aspect de l'insuffisance d'infrastructure humaine — le maximum d'effet multiplicateur, la Tanzanie encourage les jeunes de répercuter leurs connaissances sur leurs aînés.

investissements qui est en cause, mais encore leur productivité. Quelles ont été les principales contraintes du système qui ont jusqu'à présent fait obstacle au rendement des investissements ? Trois d'entre elles pèsent particulièrement lourd : l'explosion démographique, les complexités de la tradition politique et les insuffisances de l'infrastructure.

L'explosion démographique

Dans l'Afrique pauvre, au cours des années soixante-dix, le taux d'accroissement de la population a dépassé, on l'a vu, celui de l'ensemble des pays en développement, en dépit de taux de mortalité de loin les plus élevés parmi les grandes régions du monde. Dans les années quatre-vingts, où la mortalité va régresser plus vite que la natalité, l'Afrique pauvre et tout le reste de l'Afrique subsaharienne seront l'unique région dans laquelle le taux d'accroissement de la population s'élèvera encore. Il n'est évidemment pas question de relâcher l'effort portant sur la mortalité, ce qui non seulement serait moralement monstrueux, mais ne tiendrait pas compte du lien évident entre mortalité et fécondité. Abaisser la première, principalement la mortalité infantile, est à coup sûr un moyen puissant, et même indispensable, de faire baisser la seconde.

Que la densité moyenne dans les campagnes soit beaucoup plus faible que dans certaines autres régions, en Asie du Sud notamment, n'empêche pas la fécondité élevée d'être l'une des causes fondamentales des mauvais résultats obtenus en matière de développement, notamment en freinant l'accès à l'autonomie alimentaire.

Malgré les bienfaits sociaux tout à fait évidents qu'apporterait une baisse de la fécondité en Afrique subsaharienne, aucune autre grande région du monde comporte autant de gouvernements ouvertement natalistes et aussi peu qui encouragent des mesures sérieuses de limitation des naissances. De plus, ces derniers temps la plupart des acteurs extérieurs ont traité la question avec la plus grande prudence. Comment atténuer, d'ici à la fin du siècle, la contrainte que la fécondité fait peser sur le développement ? C'est là une des questions cruciales qu'il faudra inscrire en bonne place à tout nouvel ordre du jour consacré à la région.

Les complexités politiques

L'expérience du colonialisme a rendu les jeunes Etats extrêmement jaloux de leur souveraineté, peu soucieux de s'immiscer dans les affaires des autres et hypersensibles aux ingérences extérieures. Elle a aussi au plus haut point renforcé la solidarité panafricaine qui, bien comprise, peut servir la cause du développement.

Deux autres legs de l'histoire africaine peuvent potentiellement faire obstacle au développement. Le premier : le morcellement politique. S'ajoutant à l'organisation traditionnelle de l'Afrique en tribus, le découpage des frontières opéré par les

chancelleries européennes à la fin du 19^e et au début du 20^e siècle, a doté l'Afrique indépendante d'un particulièrement grand nombre d'Etats — au sud du Sahara, quarante-sept. En 1978, six d'entre eux seulement avaient chacun une population estimée à plus de 15 millions d'habitants, vingt-six comptaient moins de 5 millions chacun, dont quatorze moins d'un million.

Deuxièmement, l'histoire a contribué à développer une grande propension à l'agitation interne et à la violence. Il est difficile de prétendre que l'instabilité politique soit propre à l'Afrique, mais elle y a toujours été grave et généralisée, ce que peuvent expliquer l'accès tardif à l'autonomie politique et le tracé des frontières imposées de l'extérieur et qui ne coïncide pas avec le groupement des tribus ou ethnies.

Ces facteurs ont naturellement des conséquences sur le développement. Le morcellement fait, par exemple, que nombre d'Etats africains sont trop petits pour être gouvernés de façon efficace ou pour assurer tous les services publics nécessaires, certaines économies d'échelle s'appliquant aussi à l'administration gouvernementale. Un petit Etat ne peut par exemple pas financer seul une véritable école de médecine. Son marché intérieur — de par ses dimensions mêmes — n'est pas très concurrentiel ni très dynamique. Par ailleurs, tout gouvernement national, grand ou petit, a besoin d'un haut commissaire au plan; même dans un tout petit Etat, une certaine partie des coûts est incompressible et le titulaire du poste est choisi parmi un plus petit nombre de candidats valables.

Le morcellement politique engendre *a priori* la nécessité d'organiser entre voisins, à l'échelle subrégionale, un ensemble d'activités, principalement dans les secteurs suivants : industrie, commerce, formation, santé publique. Le morcellement crée aussi de nombreux Etats enclavés dans les terres dont l'ouverture sur l'extérieur est difficile et aléatoire ; il valorise les liaisons transnationales, tant pour les transports que les communications et, plus généralement, accroît l'interdépendance horizontale des Etats africains.

Cependant, la propension à l'agitation politique interne agit en sens opposé en interdisant des liaisons étroites ou en les rendant très difficiles et souvent éphémères. L'agitation et le morcellement politiques ont donné naissance, entre les Etats, à une circulation intense de réfugiés politiques, ce qui en général a pour effet de désorganiser et de saper le développement, car les opérations dans ce domaine, dans cette Afrique harcelée, sont conditionnées par la continuité de bonnes relations entre deux ou plusieurs régimes nationaux voisins.

Enfin, le morcellement de l'Afrique semble se refléter dans le morcellement des efforts des donateurs et autres acteurs extérieurs et dans une certaine mesure en renforcer les effets. A titre d'hypothèse, imaginons que toutes les relations sont bilatérales et que, pour une bonne coordi-



Il est difficile pour un tout petit Etat de financer à lui seul une université comprenant toutes les facultés. Ci-dessus: l'université d'Ibandan au Nigeria, un des Etats les plus peuplés et les plus vastes d'Afrique.

nation, chacun des acteurs, nationaux ou extérieurs, doivent rester en contact avec tous les autres. Si les acteurs ne sont que deux, une seule liaison est nécessaire, mais lorsqu'ils sont quarante — chiffre qui est bien au-dessous du nombre des pays et des donateurs concernés par le développement de l'Afrique pauvre — les liaisons à maintenir selon les modalités de la coordination bilatérale atteindraient déjà le nombre de sept cent quatre-vingts. Un autre modèle de coordination est à l'évidence nécessaire.

Les insuffisances de l'infrastructure

La malnutrition, l'absence ou l'insuffisance de services de santé primaires et d'approvisionnements en eau potable, la mortalité infantile, l'analphabétisme généralisé (surtout parmi les femmes) ne sont pas seulement choquants en soi, mais s'opposent à l'abaissement de la fécondité, minent la productivité, sapent l'énergie qui pourrait être consacrée à des efforts autonomes de développement local. Presque tous les gouvernements africains, en principe — et beaucoup en réalité — sont résolus à s'attaquer à ces obstacles, qui paralysent le développement de l'être humain, et à la misère qui en résulte.

Ce qui leur fait surtout défaut pour agir efficacement à cet égard est un personnel convenablement formé et maintenu assez longtemps en place pour travailler avec efficacité dans les centres nationaux de recherche agronomique, les services de vulgarisation qui diffusent les résultats de ces recherches, dans les administrations décentralisées destinées à favoriser les initiatives locales, les administrations centrales qui fournissent les fonctionnaires pour les services décentralisés, dans l'enseignement, les services de santé primaires, les entreprises des secteurs industriel et tertiaire et enfin parmi les responsables de toutes sortes de projets de deve-

loppement. Le manque de compétences se fait sentir aux niveaux tant moyens que supérieurs. En conséquence, les coûts des services spécialisés — l'enseignement scolaire, par exemple — sont exagérément élevés par rapport au niveau général des revenus. Le rendement net d'une ressource déjà rare se trouve diminué encore par la rotation excessivement rapide du personnel et par l'accession de jeunes spécialistes à des fonctions de direction où leurs connaissances techniques n'ont plus d'emploi.

Le problème macro-économique à court terme

Aux nombreux problèmes et obstacles auxquels l'Afrique pauvre devra faire face à moyen et à plus long termes, une nouvelle difficulté est venue s'ajouter. Les pays à faible revenu ont enregistré une détérioration considérable de leur balance des paiements qui, en partie, s'explique par le fait que, durant les années soixante-dix, le volume de leurs exportations a crû plus lentement qu'auparavant quand il n'a pas diminué. Mais le grand problème actuel est la brusque détérioration des termes de l'échange due en partie mais non seulement au choc qu'a été en 1979 et 1980 le renchérissement des produits pétroliers : les importations pétrolières qui en 1970 absorbaient 10 % des recettes d'exportation de l'Afrique pauvre, en prélèvent 22 % maintenant. Le secrétariat des Nations unies a fait une estimation des hausses sur deux ans, de 1978 à 1980, de la facture des importations de vingt-et-un pays africains : pour deux d'entre eux, elles ont dépassé 50 %, pour six 40 % et pour dix-neuf 25 %.

La conséquence en est une diminution obligée du volume total des importations, diminution qui n'a pas empêché les déficits courants de l'ensemble des pays afri-

cains à faible revenu de passer de 1,8 % de leur PNB global en 1970, à 3 % en 1977 et 5,4 % en 1980. Ces pays n'ont plus guère de moyens d'atténuer temporairement les effets de ces déficits; ceux qui le pouvaient ont déjà contracté des emprunts aux conditions du marché et pratiquement tous ont épuisé leurs réserves. Au demeurant, rien ne permet de penser que les pressions actuelles sont provisoires. La tendance des prix réels du pétrole va probablement demeurer orientée à la hausse. Aussi les pays africains importateurs de pétrole n'ont-ils d'autre choix que d'adapter leurs balances extérieures à la détérioration permanente des termes de l'échange, en essayant de combiner une expansion de leurs exportations et la substitution de productions nationales aux importations; ils devront aussi opérer le redéploiement de leurs activités économiques pour y parvenir.

Esquisse d'un programme de relance

Comment traduire dans les faits une réponse immédiate et rapide à la question du retard dans le développement de l'Afrique pauvre? Un programme de relance du développement en Afrique comporterait en guise de trame plusieurs têtes de chapitre.

Un réseau de détection

Chronologiquement, la première chose à faire serait d'organiser immédiatement, dans tous les pays africains, un réseau de détection qui repèrerait pour ce qui est de l'aide à court terme l'échelle et l'urgence relative des besoins. Ce réseau aiderait à faciliter les mutations structurelles en formulant dans chaque cas la réponse adéquate. Les cadres appropriés pour une telle entreprise seraient les consortiums d'aide ou les groupes consultatifs permanents, ou des organismes spéciaux équivalents dans chaque pays (ou groupe de très petits et petits pays) dont les balances des paiements sont en grave difficulté. Les donateurs de l'OPEP devront être vivement encouragés à se joindre à ces opérations.

Prendre les institutions régionales panafricaines pour axe du système de repérage des mutations structurelles à court terme pourrait les placer rapidement en position de centre de commande. Mais si l'on veut rester réaliste, il faut compter avec le facteur temps. Pour l'essentiel, les informations et les compétences nécessaires sont déjà réunies au sein du FMI et de la Banque mondiale; les réponses des donateurs seront d'autant plus appropriées et rapides que ceux-ci seront en possession d'analyses financières solidement établies et exhaustives. La meilleure formule semble donc que, depuis Washington, ces deux institutions jouent le rôle de chef de file pour repérer ce que nous avons appelé les problèmes macro-économiques à court terme de l'Afrique pauvre. Dans le cas cependant où il serait de bonne stratégie de faire des institutions

régionales panafricaines des centres de commande, il conviendrait alors d'associer immédiatement ces institutions aux activités de la Banque mondiale et du FMI, de façon plus étroite et plus explicitement définie qu'on ne l'avait envisagé jusqu'à présent. Ainsi, on les aidera à pouvoir prendre la situation en main lorsque se présenteront à l'avenir d'aussi graves problèmes de balance des paiements.

La qualification de la main-d'œuvre

C'est le deuxième point du programme de relance et le goulet d'étranglement qu'un programme régional devra prendre comme principale cible de ses efforts à moyen et à long termes. Ce domaine est l'un de ceux dans lesquels les organisations régionales ont déjà effectué des travaux préparatoires assez impressionnants et réussi à organiser les engagements de leurs membres. Si les acteurs extérieurs sont disposés à prendre part à une relance du développement de l'Afrique pauvre, voici pour eux l'occasion de prouver qu'ils sont prêts à accroître leurs efforts et à en acheminer le produit par la filière des organisations africaines multilatérales.

Les lacunes de l'infrastructure

En troisième lieu, il faudra entreprendre d'urgence toute une série d'études sectorielles et transsectorielles sur les lacunes de l'infrastructure aux niveaux national et régional. Elles devraient être placées sous direction africaine mais nécessiteront une participation active de l'extérieur. Pour l'essentiel, le programme devrait consister en monographies par pays mais les directives pour ces travaux devraient venir du centre régional, de même que la promotion des composants transnationaux. Le

plan du programme d'études doit être repensé et élargi dans le but de ne pas rejeter les éléments valables déjà existants, mais de les évaluer, de combler leurs lacunes et, principalement, de vérifier la cohérence interne des différentes combinaisons d'activités dans le cadre des ressources disponibles. Enfin, l'ensemble du programme doit être de durée limitée en sorte que l'on puisse en tirer de premières lignes directrices en vue d'y affecter, d'ici à deux ans, par exemple, d'importants suppléments de ressources.

Au cours de l'an passé, des entretiens au sein du CAD et hors de son cadre ont porté sur des questions de fond qui sont de toute évidence au cœur des perspectives du développement de l'Afrique pauvre. Par exemple: les liens entre l'eau, les cultures, la recherche, l'environnement et l'énergie; la façon dont le problème du bois de chauffage touche à la sylviculture, à l'agriculture, à l'énergie, à la nutrition, à la condition de la femme rurale; la symbiose entre l'emploi, la construction de routes et une utilisation efficace de l'aide alimentaire qui semble pouvoir être apportée à la plus grande partie de la région durant la prochaine décennie — à condition qu'aient pu être en partie levés les obstacles relatifs à la gestion et à l'entretien (développement des compétences). Ce sont précisément les types de sujets qu'un programme nouveau et complet, établi en commun, peut aborder dans le cadre d'études dont le but est de déboucher sur des mesures concrètes.

Des ensembles subrégionaux

Le type d'initiative que nous envisageons, avec pour centre la région, ne pourrait et ne devrait pas opérer seulement à

Des sources d'énergie de substitution doivent être mises en valeur pour alléger la facture pétrolière. Ci-dessous: cuisinière alimentée par l'énergie solaire au Kenya.



deux niveaux : l'un national, l'autre régional. Des groupes subrégionaux de pays voisins ont de nombreuses occasions de travailler ensemble à certains objectifs de développement. Nous sommes fautifs à ce propos d'avoir fait si peu allusion au CILSS-Club du Sahel. Dans l'ensemble, son action a été remarquablement efficace jusqu'à maintenant et le présent scénario impliquerait non sa suppression mais la multiplication d'initiatives sur son modèle. Les donateurs sont bien au fait de ces possibilités et ne s'en désintéressent nullement. Mais ils trouvent presque impossible de reproduire, de leur propre initiative, le cas du Sahel; ils ont d'ailleurs remarqué que la plupart des autres groupes subrégionaux constitués en Afrique dans un but bien précis, n'ont pas réussi à s'imposer en raison de l'instabilité politique. Au fond, ce point se résume à l'une des aspirations que l'on pourrait nourrir pour le développement des organisations régionales panafricaines : détecter et favoriser les possibilités utiles et plausibles de collaboration subrégionale (à commencer par les moins ambitieuses), travailler à rendre ces collaborations particulières plus fiables, quels que soient les événements politiques qui se déroulent sur le territoire de chaque partenaire.

Problèmes de langage

Si l'on envisage de relancer effectivement le développement de l'Afrique pauvre, une dernière question se pose. Elle est fondamentale : si cette entreprise attire beaucoup de participants, tant africains qu'extérieurs, comment vont-ils s'aviser mutuellement et de façon convaincante qu'ils sont prêts à prendre le départ ? La question est compliquée par l'existence de part et d'autre, chez les Africains comme chez les donateurs et acteurs extérieurs, d'un ensemble de points névralgiques et d'obstacles que l'autre partie doit admettre. Les Africains, eux, sont lassés des discours, des déclarations internationales où l'on souscrit à de nobles idéaux et à des objectifs hardis pour n'aboutir à rien.

Quant à la communauté des donateurs, elle n'est pas seulement limitée par le volume des engagements qu'elle peut contracter à court terme, mais elle refuse généralement de signer des chèques en blanc : elle ne veut pas s'engager à donner son appui à des utilisations de ressources qui n'auront pas été énoncées et détaillées de façon convaincante. A ce propos, il est probable que les donateurs repousseraient immédiatement toute proposition de créer un nouveau fonds spécial pour le développement de l'Afrique pauvre — c'est même certain si cela signifie créer un nouvel organisme de financement. Les donateurs proposeraient d'accroître leur soutien à l'Afrique pauvre par les filières bilatérales et multilatérales déjà en place. Cela pourrait entraîner un accroissement substantiel des prêts assortis de conditions libérales de la Banque africaine de développement. En revanche, l'élargissement envisagé du rôle des institutions régionales africaines



Un des principaux points d'un programme de relance du développement en Afrique : améliorer la qualification de la main-d'œuvre. Ci-dessus : des apprentis soudanais suivent un cours d'électricité pour apprendre à entretenir et réparer des engins de terrassement.

ne comprendrait pas leur accession à celui de grands centres de financement. Par contre, pour le déblocage des paiements dans le cadre des programmes établis leurs avis deviendraient beaucoup plus déterminants.

Le scénario de relance

Dans ces conditions, à quoi ressemblerait un scénario de relance qui, non seulement serait opérationnel, mais que tout le monde prendrait au sérieux ? On ne peut répondre à cette question que par des exemples dont tout un assortiment s'offre au choix. En voici un : l'une des institutions régionales panafricaines, ou toutes ensemble, réunirait une conférence internationale sur le développement de l'Afrique pauvre, après s'être assuré du soutien de ses membres et de la réponse positive d'un nombre suffisant de donateurs bilatéraux (membres du CAD et de l'OPEP) ainsi que d'organisations internationales. Les invitations s'adresseraient au monde entier mais la convocation à la conférence ne resterait pas dans le vague ; elle dresserait l'inventaire général des besoins des pays africains à faible revenu.

Les invités seraient priés de s'abstenir de se rendre à la conférence à moins de consentir à ce que leur présence marque

leur volonté de participer en principe à l'effort qui sera demandé. En tout état de cause, il faudra s'entendre sur les premières actions à entreprendre dans le domaine de la formation de la main-d'œuvre ainsi que sur l'analyse des résultats. Point très important, il faudra examiner en détail un programme d'études et l'établir suivant les grandes lignes indiquées ici. La participation à ces études et l'aide qui leur serait fournie devraient faire l'objet d'accords précis. Une date limite serait fixée pour le dépôt de tous les rapports provisoires. Il serait bon que lors de la conférence les donateurs indiquent chacun le montant approximatif et conditionnel dont ils envisagent d'accroître d'ici à 1985 leurs contributions aux institutions existantes, si la qualité des demandes le justifie. La crédibilité de l'initiative se trouverait ainsi renforcée, surtout si les sommes indiquées atteignaient l'ordre de grandeur de deux à trois milliards de dollars. Quoi qu'il en soit, il y aurait lieu de décider, non seulement de poursuivre les efforts entrepris, mais de réunir une nouvelle conférence dans les deux ans, une fois que la première série d'études d'ensemble serait complétée, et de décider de la suite à donner.

C'est à peu près ainsi que les choses pourraient, peut-être, commencer à bouger, à condition qu'on le veuille vraiment.

Nouvelles publications de l'OCDE

«Études économiques de l'OCDE». Série 1980

Études annuelles, très détaillées, pour chaque pays de l'OCDE, des tendances et de la politique économiques.

ALLEMAGNE (mai 1980)
(10 80 15 2) ISBN 92 64 22065 8 90 pages

FRANCE (mai 1980)
(10 80 14 2) ISBN 92 64 22046 1 92 pages

AUSTRALIE (juin 1980)
(10 80 04 2) ISBN 92 64 22089 5 108 pages

JAPON (juillet 1980)
(10 80 03 2) ISBN 92 64 22078 X 108 pages

PORTUGAL (juillet 1980)
(10 80 23 2) ISBN 92 64 22079 8 76 pages

Série 1981

DANEMARK (juillet 1980)
(10 80 13 2) ISBN 92 64 22072 0 90 pages

GRÈCE (août 1980)
(10 80 16 2) ISBN 92 64 22017 7 86 pages

ÉTATS-UNIS (août 1980)
(10 81 02 2) ISBN 92 64 22106 9 120 pages

SUISSE (octobre 1980)
(10 81 26 2) ISBN 92 64 21108 5 74 pages

ISLANDE (novembre 1980)
(10 81 17 2) ISBN 92 64 22135 2 76 pages
Le numéro F14,00 £1.60 US\$3.50
ISSN 0304 3363
Abonnement F240,00 £26.60 US\$60.00

PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES DE L'OCDE
N° 28 (décembre 1980)
(Voir article page 10).

(12 80 28 2) ISBN 92 64 22140 9
168 pages F35,00 £3.90 US\$8.75
ISSN 0474 5574
Abonnement (2 numéros : juillet et
décembre 1981) F70,00 £7.80 US\$17.50

PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES DE L'OCDE
N° 27 : Études Spéciales :

SIMULATIONS DE POLITIQUE BUDGÉTAIRE A
L'AIDE DU MODÈLE DES LIAISONS INTERNA-
TIONALES ÉTABLI PAR L'OCDE

Méthode permettant d'analyser l'incidence
d'actions de politique budgétaire sur l'activité
économique et la balance des paiements dans
la zone OCDE.

POLITIQUE DES REVENUS EN THÉORIE ET EN
PRATIQUE (juillet 1980)

Principaux problèmes soulevés par l'adoption
des politiques de revenus, application de ces
politiques, leur impact sur l'inflation sous un
angle économétrique.

(12 80 02 2) ISBN 92 64 22044 5
60 pages F38,00 £4.20 US\$9.50
ISSN 0304 3274
Abonnement (2 numéros : juillet et
décembre) F70,00 £7.80 US\$17.50

LA SITUATION AU REGARD DE L'IMPÔT ET
DES TRANSFERTS SOCIAUX DE CERTAINS

GROUPES DE REVENUS DANS LES PAYS
MEMBRES DE L'OCDE 1974-1979, et
LA SITUATION D'UN OUVRIER MOYEN EN
1979 AU REGARD DE L'IMPÔT ET DES
TRANSFERTS SOCIAUX DANS LES PAYS
MEMBRES DE L'OCDE (janvier 1981) bilingue
(23 80 02 2) ISBN 92-64-22132-8
160 pages et 56 pages. Les deux volumes :

F76,00 £7.60 US\$19.00

CONTRÔLE DES MOUVEMENTS INTERNATIO-
NAUX DE CAPITAUX : l'expérience en matière
de contrôle des opérations de placement en
actions et obligations (janvier 1981)

(21 80 07 2) ISBN 92-64-22138-7
74 pages F28,00 £2.80 US\$7.00

INVESTISSEMENT INTERNATIONAL ET EN-
TREPRISES MULTINATIONALES : PRATIQUES
COMPTABLES EN USAGE DANS LES PAYS
MEMBRES DE L'OCDE (octobre 1980)

Examen fondé sur des renseignements fournis
par les gouvernements, qui comprend une
analyse des aspects conceptuels des pratiques
comptables et de la façon dont les normes
comptables sont établies et mises en œuvre, et
une analyse des points spécifiques ayant trait
au chapitre sur la publication d'information par
les entreprises des principes directeurs de
l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, concernant, par exemple, les résultats
d'exploitation, l'investissement nouveau, les
sources et les utilisations des fonds, la désa-
grégration géographique et sectorielle des don-
nées comptables et les pratiques de consolida-
tion.

(21 80 05 2) ISBN 92 64 22076 3
272 pages F54,00 £6.00 US\$13.50

RAPPORTS ANNUELS SUR LA POLITIQUE
DE CONCURRENCE DANS LES PAYS
MEMBRES DE L'OCDE, N° 1/1980
(septembre 1980) Série « Documents »
Décrit l'évolution récente de la politique de

concurrence, les dispositions législatives nou-
velles et l'application des lois en vigueur sur les
pratiques commerciales restrictives en Autri-
che, en Belgique, au Danemark, aux États-Unis,
en Finlande, en France, en Grèce, en Irlande, au
Luxembourg, en Nouvelle-Zélande et aux Pays-
Bas.

(24 80 03 2) ISBN 92 64 22109 3
110 pages F30,00 £3.30 US\$7.60

« Série sur la gestion publique » :

1 — STRATÉGIES POUR LE CHANGEMENT ET
LA RÉFORME DANS LA GESTION PUBLIQUE
(septembre 1980)

(42 80 01 2) ISBN 92 64 22121 2
264 pages F64,00 £7.10 US\$16.00

PIIC Série N° 4 — RÉPERTOIRE DES ACTIVITÉS
DES PRINCIPALES ORGANISATIONS
INTERNATIONALES EN MATIÈRE D'INFORMA-
TION, D'INFORMATIQUE ET DE COMMUNICA-
TIONS (août 1980)

(93 80 01 2) ISBN 92 64 22035 6
272 pages F58,00 £6.40 US\$14.50

PROCÉDURES D'IMPLANTATION DES GRAN-
DES INSTALLATIONS ÉNERGÉTIQUES. Quel-
ques cas nationaux (septembre 1980) Série
« Documents »

(97 79 07 2) ISBN 92 64 21986 2
152 pages F32,00 £3.60 US\$8.00

LES MOUVEMENTS SISMIQUES DE RÉFÉ-
RENCE DU SOL DANS L'ÉVALUATION DE LA
SÛRETÉ DES INSTALLATIONS NUCLÉAIRES
(septembre 1980) Série « Documents »

(66 80 08 2) ISBN 92 64 22100 X
190 pages F64,00 £7.00 US\$16.00

DÉCLASSEMENT DES INSTALLATIONS NU-
CLÉAIRES : EXIGENCES A PRENDRE EN
COMPTE AU STADE DE LA CONCEPTION.
Compte rendu d'une réunion de spécialistes de
l'AEN, 17-19 mars 1980 (juillet 1980) Série
« Documents »

(66 80 07 3) ISBN 92 64 02099 3
294 pages, bilingue F70,00 £7.80 US\$17.50

IMPORTANCE RADIOLOGIQUE ET GESTION
DES RADIONUCLÉIDES : TRITIUM, CARBONE
14, KRYPTON 85, IODE 129 PRODUITS AU
COURS DU CYCLE DU COMBUSTIBLE NU-
CLÉAIRE. Rapport établi par un groupe d'ex-
perts de l'AEN — avril 1980 (juillet 1980).

(66 80 06 2) ISBN 92 64 22083 6
288 pages F76,00 £8.40 US\$19.00

COLMATAGE DES FORAGES ET DES PUIITS.
Compte rendu, Columbus, États-Unis, mai
1980. Réunion de travail organisée conjointe-
ment par l'Agence de l'OCDE pour l'énergie
nucléaire et le Ministère de l'Énergie des États-
Unis (décembre 1980)

(66 80 09 3) ISBN 92 64 02114 0
436 pages, bilingue F120,00 £12.00 US\$30.00

« Recherche routière » :

TRANSPORT PUBLIC URBAIN : ÉVALUATION
DES PERFORMANCES

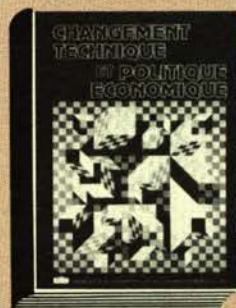
(77 80 04 2) ISBN 92 64 22127 1
96 pages F22,00 £2.40 US\$5.50

LES POLITIQUES RÉGIONALES AUX ÉTATS-
UNIS (décembre 1980) Série « Documents »

(70 80 01 2) ISBN 92 64 22086 0
110 pages F22,00 £2.40 US\$5.50

LES POLITIQUES RÉGIONALES AU CANADA
Série « Documents » (août 1980)

(70 80 02 2) ISBN 92 64 22104 2
88 pages F20,00 £2.20 US\$5.00



CHANGEMENT TECHNIQUE ET POLITIQUE ÉCONOMIQUE.

La science et la
technologie dans le
nouveau contexte
économique et social
Août 1980, 136 p.,
F50 £5.60 US\$12.50

« Les experts de l'OCDE
tirent la sonnette d'alarme.
Les politiques actuelles de
la lutte contre l'inflation
freinent la politique
technologique dont
dépend pourtant l'avenir
de l'Occident. » (Le
Nouveau Journal, 30
septembre 1980)

« Une étude œcuménique
effectuée au moment
voulu sur ce qui ne va pas
sur le plan économique et
sur les remèdes à mettre
en œuvre. » (Science,
États-Unis, septembre
1980)



TRANSFERT DE TECHNIQUES ENTRE L'EST ET L'OUEST

par Eugène Zaleski et
Helgard Wienert
Octobre 1980, 464 p.,
F200 £22 US\$50

« L'étude approfondie ...
publiée par l'Organisation
de Coopération et de
Développement
Économiques contient des
implications inquiétantes
pour les États-Unis et
autres nations
occidentales qui font du
commerce avec le bloc
soviétique. » (The Wall
Street Journal, 13 octobre
1980)

SCIENCES SOCIALES ET DÉCISIONS AUX ÉTATS-UNIS. Études de cas (décembre 1980)

Série « Documents »

(92 80 03 2) ISBN 92 64 22128 X
436 pages F80,00 £8.90 US\$20.00

LES FEMMES ET L'EMPLOI. Politiques pour l'égalité des chances (décembre 1980)

(81 80 04 2) ISBN 92 64 22136 0
168 pages F38,00 £3.80 US\$9.50

COOPÉRATION POUR LE DÉVELOPPEMENT. Efforts et politiques poursuivis par les membres du Comité d'aide au développement. Examen 1980 (décembre 1980)

Rapport annuel du président du CAD : statistiques d'aide, état du dialogue Nord-Sud, problèmes des bas revenus en Afrique, efficacité de l'aide.

(43 80 01 2) ISBN 92 64 22141 7
270 pages F76,00 £7.60 US\$19.00

COOPÉRATION INTER-RÉGIONALE EN SCIENCES SOCIALES POUR LE DÉVELOPPEMENT. BULLETIN DE LIAISON N° 5 (juillet 1980)

Rapports et comptes rendus de la deuxième réunion inter-régionale sur la recherche, la communication et l'enseignement en matière de développement, qui s'est tenue à Bogota en juin 1979.

(40 80 02 2) ISBN 92 64 22088 7
198 pages F38,00 £4.20 US\$9.50

RÉPERTOIRE DES PROJETS DE RECHERCHE EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT EN ASIE. BULLETIN DE LIAISON ENTRE INSTITUTS DE RECHERCHE ET DE FORMATION EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT N° 4 (juin 1980)

(40 80 01 3) ISBN 92 64 02096 9
352 pages, bilingue F70,00 £7.80 US\$17.50

« Études du Centre de développement » :

ÉVALUER DES PROJETS SOCIAUX DANS LES PAYS EN DÉVELOPPEMENT, par Howard E. Freeman, Peter H. Rossi, Sonia R. Wright (octobre 1980) Série « Documents »

(41 80 04 2) ISBN 92 64 22040 2
252 pages F36,00 £4.00 US\$9.00

GESTION DE L'INFORMATION DESTINÉE AUX PROJETS DE DÉVELOPPEMENT RURAL par N. Imboden Série « Documents » (août 1980)

(41 80 03 2) ISBN 92 64 22039 9
108 pages F26,00 £2.90 US\$6.50

LUTTE POUR LA SATISFACTION DES BESOINS ESSENTIELS AU NÉPAL (août 1980)

(41 80 07 2) ISBN 92 64 22101 8
110 pages F26,00 £2.90 US\$6.50

LA MORTALITÉ DANS LES PAYS EN DÉVELOPPEMENT. BANQUE DE DONNÉES, par Julien Condé, Michèle Fleury-Brousse, Dominique Waltisperger (avec la collaboration du département de démographie de l'université catholique de Louvain et la division de la population des Nations unies, New York).

Tome I. Volume I : STRUCTURES DE POPULATION. Volume II : DONNÉES BRUTES : DÉCÈS, TAUX ET TABLES DE MORTALITÉ (666 pages, bilingue)

Tome II. Volume III : ÉVALUATION. Volume IV : AJUSTEMENTS (novembre 1980) 608 pages, bilingue

(41 80 05 3) ISBN 92 64 02097 7
Les deux volumes F340,00 £37.80 US\$85.00

Tome III. Volume V/Volume VI : NOUVELLES TABLES-TYPES DE MORTALITÉ À L'USAGE DES PAYS EN DÉVELOPPEMENT, par Rémy Clairin, Julien Condé, Michèle Fleury-Brousse, Dominique Waltisperger, Guillaume Wunsch (novembre 1980).

(41 80 06 2) ISBN 92 64 22120 4
550 pages F120,00 £13.00 US\$30.00

« Centre pour la recherche et l'innovation dans l'enseignement ».

L'ÉCOLE ET LA COLLECTIVITÉ. Vol. II Série « Documents » (août 1980)

(96 80 01 2) ISBN 92 64 22082 8
144 pages F32,00 £3.60 US\$8.00

LES POLITIQUES DE LUTTE CONTRE LE BRUIT, CONFÉRENCE DE L'OCDE, 7-9 mai 1980 (juillet 1980)

(97 80 05 2) ISBN 92 64 22084 4
420 pages F64,00 £7.00 US\$16.00

TENDANCES DES PRODUITS CHIMIQUES DANS LA FAUNE SAUVAGE. Étude effectuée en coopération internationale (décembre 1980) Série « Documents »

(97 80 06 2) ISBN 92 64 22105 0
248 pages F28,00 £3.10 US\$7.00

POLITIQUES DU TOURISME ET TOURISME INTERNATIONAL DANS LES PAYS MEMBRES DE L'OCDE, 1980 (octobre 1980)

(78 80 01 2) ISBN 92 64 22123 9
192 pages F78,00 £8.70 US\$19.50

PROTECTION DES CONSOMMATEURS DANS LE DOMAINE DES VOYAGES A FORFAIT AÉRIENS (juillet 1980) Série « Documents »

(24 80 02 2) ISBN 92 64 22077 1
48 pages F18,00 £2.00 US\$4.50

CEMT

LES TRANSPORTS FACE AUX CHANGEMENTS STRUCTURELS. Huitième symposium international sur la théorie et la pratique dans l'économie des transports, Istanbul, 24-28 septembre 1979. Rapports introductifs et synthèse des discussions (septembre 1980).

(75 80 04 2) ISBN 92 82 12061 9
626 pages F80,00 £8.90 US\$20.00

RECHERCHE EN MATIÈRE D'ÉCONOMIE DES TRANSPORTS. Vol XIII N° 1 - mai 1980 (septembre 1980)

(74 80 01 3) ISSN 0304 3320 130 pages, bilingue
Abonnement F180,00 £20.00 US\$45.00

RÉSOLUTION DU CONSEIL DES MINISTRES DES TRANSPORTS ET RAPPORTS APPROUVÉS EN 1979. Volume II. Belgrade, 30-31 mai 1979. Paris, 23 novembre 1979 (septembre 1980) (75 80 05 2) ISBN 92 821 2062 7

268 pages F88,00 £9.80 US\$22.00

POSSIBILITÉS OFFERTES PAR LES CHEMINS DE FER EN MILIEU URBAIN. 47^e table ronde CEMT (août 1980)

(75 80 06 2) ISBN 92 821 2063 5
418 pages F80,00 £8.90 US\$20.00

LES TRANSFERTS A TRAVERS LE SECTEUR DES TRANSPORTS : ÉVALUATION DES EFFETS REDISTRIBUTIFS. 48^e table ronde CEMT (septembre 1980)

(75 80 07 2) ISBN 92 821 2064 3
102 pages F24,00 £2.70 US\$6.00

LES TRANSPORTS MARITIMES, 1979 (septembre 1980)

(76 80 01 2) ISBN 92 64 22122 0
180 pages F42,00 £4.70 US\$10.50

INDICATEURS DES ACTIVITÉS INDUSTRIELLES 1980-IV (janvier 1981)

(37 80 02 3) 122 pages, bilingue F28,00 £3.10 US\$7.00
Abonnement F100,00 £11,00 US\$25.00

EXAMEN DES PÊCHERIES DANS LES PAYS MEMBRES DE L'OCDE, 1979 (septembre 1980) (53 80 02 2) ISBN 92 64 22103 4

264 pages F48,00 £5.30 US\$12.00

LES AIDES FINANCIÈRES AUX INDUSTRIES DE LA PÊCHE (juillet 1980) Série « Documents »

(53 80 01 2) ISBN 92 64 22087 9
184 pages F26,00 £2.90 US\$6.50

L'ACIER DANS LES ANNÉES 80. Symposium de Paris, février 1980 (octobre 1980)

(58 80 02 2) ISBN 92 64 22081 X
314 pages F90,00 £10.00 US\$22.50

LE MARCHÉ DE L'ACIER EN 1979 ET LES PERSPECTIVES POUR 1980 (juin 1980) Série « Documents »

(58 80 03 2) ISBN 92 64 22085 2
34 pages F18,00 £2.00 US\$4.50

STATISTIQUES

PRINCIPAUX INDICATEURS ÉCONOMIQUES. Statistiques rétrospectives, 1960-1979 (septembre 1980)

(31 80 20 3) ISBN 92 64 02110 8
638 pages, bilingue F110,00 £12.20 US\$27.50

SOURCES OFFICIELLES PUBLIÉES DES STATISTIQUES FINANCIÈRES (septembre 1980) Série « Documents »

(21 80 06 3) ISBN 92 64 02095 0
132 pages, bilingue F44,00 £4.90 US\$11.00

COMPTES NATIONAUX DES PAYS DE L'OCDE 1961-1978. Vol. II - Tableaux détaillées (août 1980)

(30 80 03 3) ISBN 92 64 02094 2
286 pages, bilingue F72,00 £8.00 US\$18.00

BULLETIN DES COMPTES NATIONAUX TRIMESTRIELS 1980/II (juillet 1980)

ISSN 0304 3738 86 pages, bilingue
Abonnement F50,00 £5.60 US\$12.50

STATISTIQUES DE RECETTES PUBLIQUES DES PAYS MEMBRES DE L'OCDE 1965-1979 (octobre 1980)

(23 80 01 3) ISBN 92 64 02111 6
228 pages, bilingue F70,00 £7.80 US\$17.50

STATISTIQUES DE LA POPULATION ACTIVE, 1967-1978 (juillet 1980)

L'évolution pour les douze dernières années des principaux agrégats de la population totale et de la population active (sous une forme standardisée) des pays Membres de l'OCDE pour : population totale, par sexe et groupes d'âge ; principales composantes de la population active et du chômage ; répartition de l'emploi par activités.

(30 80 02 3) ISBN 92 64 02092 6
440 pages, bilingue F85,00 £9.40 US\$21.25

TENDANCES DES MARCHÉS DES CAPITAUX N° 15. Étude spéciale : COÛTS ET MARGES EN SECTEUR BANCAIRE. UN PANORAMA INTERNATIONAL - juin 1980 (septembre 1980)

(27 80 03 2) 122 pages F28,00 £3.10 US\$7.00
ISSN 0378 6528

Abonnement (27 0000 2) F120,00 £13.30 US\$30.00

PÂTES ET PAPIERS. Statistiques trimestrielles, 1980/I (septembre 1980)

60 pages, bilingue
Le numéro F18,00 £2.00 US\$4.50

ISSN 0335 377 X
Abonnement F54,00 £6.00 US\$13.50

NORMALISATION INTERNATIONALE DES FRUITS ET LÉGUMES : AULX (Révision) (septembre 1980)

(51 80 07 3) ISBN 92 64 02098 5
50 pages, bilingue F48,00 £5.30 US\$12.00

NORMALISATION INTERNATIONALE DES FRUITS ET LÉGUMES : AGRUMES (Révision) (novembre 1980)

(51 80 09 3) ISBN 92 64 02112 4
108 pages, bilingue F70,00 £7.00 US\$17.50

BILANS DU LAIT, DES PRODUITS LAITIERS ET DES ŒUFS DANS LES PAYS MEMBRES DE L'OCDE, 1973-1978 - mai 1980 (juin 1980) Série « Documents » (51 80 06 3) ISBN 92 64 02093 4

114 pages, bilingue F46,00 £5.00 US\$11.50

CATALOGUE DES PUBLICATIONS DE L'OCDE : gratuit

Où obtenir les publications de l'OCDE

ALLEMAGNE

OECD Publications and Information Center,
4 Simrockstrasse,
5300 Bonn Tél. 21.60.46

ARGENTINE

Carlos Hirsch S.R.L.,
Florida 165, 4° Piso,
(Galeria Guemes) 1333 Buenos Aires
Tél. 33.1787.2391 Y 30.7122

AUSTRALIE

Australia and New Zealand Book Co. Pty.
Ltd.,
10, Aquatic Drive, French Forest, 2086
(P.O.B. 459) Brookvale, 2100 Tél. 452.44.11

AUTRICHE

OECD Publications and Information Center,
4 Simrockstrasse, 5300 Bonn (Allemagne)
Tél. 21.60.46

Agent local :

Gerold & Co., Graben 31, Wien 1
Tél. 52.22.35

BELGIQUE

LCLS,
35, avenue de Stalingrad
1000 Bruxelles Tél. 02.512.89.74

BRÉSIL

Mestre Jou S.A.,
Rua Guaipá 518, Caixa Postal 24090,
05089 Sao Paulo 10 Tél. 261.1920
Rua Senador Dantas 19 s/205-6,
Rio de Janeiro - G.B. Tél. 232.07.32

CANADA

Renouf Publishing Company Limited,
2182 St. Catherine Street West,
Montréal, Québec H3H 1M7.
Tél. (514) 937.3519

522 West Hasting,
Vancouver, B.C. V6B 1L6 Tél. (604) 687-3320

CORÉE

Pan Korea Book Corporation
P.O. Box n° 101, Kwangwhamun, Séoul.
Tél. 72.7369

DANEMARK

Munksgaard Export and Subscription Service,
35, Nørre Søgade, DK 1370 København
Tél. (01) 12.85.70

ESPAGNE

Mundi-Prensa Libros, S.A.
Castelló 37, Apartado 1223, Madrid 1
Tél. 275.46.55/276.02.53

Libreria Bastinos de José Bosch,
Pelayo 52, Barcelona 1. Tél. 222.06.00

ÉTATS-UNIS

OECD Publications and Information Center,
Suite 1207, 1750 Pennsylvania Ave. N.W.,
Washington, D.C. 20006.
Tél. (202) 724.1857

FINLANDE

Akateeminen Kirjakauppa,
Keskuskatu 1, 00100 Helsinki 10.
Tél. 65.11.22

FRANCE

Bureau des Publications de l'OCDE,
2, rue André-Pascal, F75775 Paris Cedex 16.
Tél. (19) 524.81.67

Principal correspondant :

Librairie de l'Université,
13602 Aix-en-Provence. Tél. (42) 26.18.08

GRÈCE

Librairie Kauffmann,
28, rue du Stade, Athènes 132. Tél. 322.21.60

HONG-KONG

Government Information Services,
Sales and Publications Office,
Baskerville House, 2nd floor,
13 Duddell Street, Central Tél. 5.214375

INDE

Oxford Book and Stationery Co.,
Scindia House, New Delhi I. Tél. 45896
17 Park St., Calcutta. Tél. 240832

IRLANDE

TDC Publishers - Library Suppliers
12 North Frederik Street, Dublin 1
Tél. 744835-749677

ISLANDE

Snæbjörn Jónsson & Co., h.f.,
Hafnarstræti 4 & 9,
P.O.B. 1131 - Reykjavik.
Tél. 13133/14281/11936

INDONÉSIE

PDIN LIPI, P.O. Box 3065/JKT., Jakarta.
Tél. 583467

ITALIE

Libreria Commissionaria Sansoni,
Via Lamarmora 45, 50121 Firenze.
Tél. 579751/2/3
Via Bartolini 29, 20155 Milano. Tél. 365083

Sub-depositari :

Editrice e Libreria Herder,
Piazza Montecitorio 120, 00186 Roma.
Tél. 674628

Libreria Hoepli,
Via Hoepli 5, 20121 Milano. Tél. 865446

Libreria Lattes,
Via Garibaldi 3, 10122 Torino. Tél. 519274
La diffusione delle edizioni OCSE è inoltre
assicurata dalle migliori librerie nelle città
più importanti.

JAPON

OECD Publications and Information Center,
Landic Akasaka Bldg., 2-3-4 Akasaka,
Minato-ku, Tokyo 107. Tél. 586.2016

LIBAN

Documenta Scientifica/Redico,
Edison Building, Bliss St.,
P.O.B. 5641, Beirut. Tél. 354429-344425

MALAISIE et SINGAPOUR

University of Malaya Co-operative
Bookshop Ltd.,
P.O. Box 1127, Jalan Pantai Baru,
Kuala Lumpur. Tél. 51425, 54058, 54361

NORVÈGE

J.G. Tanum A/S,
P.O. Box 1177 Sentrum, Oslo 1.
Tél. (02) 80.12.60

NOUVELLE-ZÉLANDE

Publication Section
Government Printing Office,
Wellington : Walter Street. Tél. 847.679
Mulgrave Street, Private Bag. Tél. 737.320
World Trade Centre, Cubacade, Cuba Street.
Tél. 849.572

Auckland : Hannaford Burton Building,
Rutland Street, Private Bag. Tél. 32.919

Christchurch : 159 Hereford Street
Private Bag Tél. 797.142

Hamilton : Alexandra Street, P.O. Box 857.
Tél. 80.103

Dunedin : T & G Building, Princes Street,
P.O. Box 1104 Tél. 778.294

PAKISTAN

Mirza Book Agency,
65 Shahrah Quaid-E-Azam, Lahore 3.
Tél. 66839

PAYS-BAS

Staatsuitgeverij
Verzendboekhandel
Chr. Plantijnstraat
'S-Gravenhage. Tél. 070.789911
Voor bestelligeen. Tél. 070.789208

PHILIPPINES

National Book Store, Inc.
Library Services Division,
P.O. Box 1934, Manila,
Tél. Nos 49.43.06 to 09, 40.53.45, 49.45.12

PORTUGAL

Livraria Portugal,
Rua do Carmo 70-74, 1117 Lisboa Codex.
Tél. 360582/3

ROYAUME-UNI et COLONIES DE LA COURONNE

H.M. Stationery Office,
P.O.B. 569, London SE1 9NH
Tél. (01) 928.6977, Ext. 410

or

49 High Holborn
London WC1V 6HB (personal callers)
Branches at : Belfast, Birmingham,
Bristol, Cardiff, Edinburgh, Manchester.

SUÈDE

AB CE Fritzes Kungl. Hovbokhandel,
Box 16 356, S 103 27 STH,
Regeringsgatan 12,
DS Stockholm. Tél. 08/23.89.00

SUISSE

OECD Publications and Information Center,
4 Simrockstrasse,
5300 Bonn (Allemagne). Tél. 21.60.46

Agents locaux :
Librairie Payot,
6 rue Grenus, 1211 Genève 11.
Tél. 022-31.89.50

Freihofer A.G.,
Weinbergerstr. 109
8006 Zürich Tél. (01) 362.42.82

TAIWAN-FORMOSE

National Book Company,
84-5 Sing Sung Rd., Sec. 3,
Taipei 107. Tél. 321.0698

THAÏLANDE

Suksit Siam Co., Ltd.,
1715 Rama IV Rd.,
Samyambangkok 5. Tél. 2511630

VENEZUELA

Libreria del Este,
Avda F. Miranda 52, Aptdo. 60337,
Edificio Galipan, Caracas 106.
Tél. 32.23.01/33.26.04/33.24.73

YOUgosLAVIE

Jugoslovenska Knjiga, Terazije 27,
P.O.B. 36, Beograd. Tél. 621.992

Les commandes en provenance de pays où
l'OCDE n'a pas encore désigné de dépositaire
peuvent être adressées au Bureau des Publica-
tions de l'OCDE, 2 rue André-Pascal, F 75775
Paris Cedex 16.

Organisation de Coopération et de Développement Economiques

Pays Membres :

Allemagne
Australie
Autriche
Belgique
Canada
Danemark
Espagne
États-Unis
Finlande
France
Grèce
Irlande
Islande
Italie
Japon
Luxembourg
Norvège
Nouvelle-Zélande
Pays-Bas
Portugal
Royaume-Uni
Suède
Suisse
Turquie

Pays à Statut spécial :

Yougoslavie

